

# Analyse macro-économique.

L'Europe a connu en 1992 une faible activité économique. La croissance économique n'y a augmenté que de 1,1%; les entreprises ont réduit leurs investissements et les consommateurs leurs achats. Le chômage a continué de croître et dépasse la barre des 10% de la population active. L'Allemagne n'est plus la locomotive de la croissance économique et ce changement amplifie le phénomène de ralentissement conjoncturel. 1993 va encore être sous le choc de cette récession et certains pays européens comme l'Allemagne et la France vont devoir affronter des taux de croissance négatifs. Seule, la lente reprise aux Etats-Unis en 1993 et, dans une moindre mesure, l'amélioration de la conjoncture en Grande-Bretagne pourraient annoncer une éventuelle amélioration économique en Europe pour 1994.

Dans la conjoncture européenne de 1992-1993, la situation économique allemande a une influence déterminante sur l'activité des autres pays européens. L'essor économique suscité par l'unification en 1990-1991 a fait place à un ralentissement accéléré. Deux ans après l'unification, le rattrapage des salaires, la faible productivité du travail et la parité un contre un pour le mark en Allemagne orientale ont provoqué une forte augmentation du chômage avec des risques de dérapage inflationniste. Les politiques économiques restrictives appliquées pour limiter ce dernier risque ont frappé toute l'Europe.

Les grandes tendances macro-économiques seront d'abord analysées et mises en perspective avec les évolutions des politiques monétaires et budgétaires des pays européens. On examinera ensuite les politiques de la Communauté Européenne pour 1992 en tenant compte de la situation des pays de l'AELE et de l'Europe de l'Est. L'observation des tendances macro-économiques et des politiques européennes permettra enfin d'aborder les comportements et stratégies des entreprises européennes face aux faiblesses et aux turbulences de l'activité économique.



- 1. Les tendances macro-économiques en Europe.**
- 2. Les politiques européennes.**
- 3. Investissements et stratégies des entreprises en Europe.**

*Jean-Louis Mucchielli*  
Professeur à l'Université de Paris I  
Panthéon Sorbonne

## **Sources:**

BERD  
Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement, London (GB)

Commission des Communautés Européennes, Bruxelles (B)

EBPG  
European Business Press Group, Zellik (B)

Eurostat, Luxembourg (L)

FMI

Fonds Monétaire International, Washington DC (USA)

GATT  
Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, Genève (CH)

Nations Unies, Genève (CH)

OCDE  
Organisation de Coopération et de Développement Economiques, Paris (F)

© **Europages 1993/1994**

## 1. Les tendances macro-économiques en Europe.



1. En attendant la reprise économique.
2. Un taux de chômage toujours très élevé.
3. Des échanges extérieurs tout de même dynamiques.
4. Une inflation contenue mais non sans risque.
5. Des déficits budgétaires préoccupants.
6. Une vive tension sur les taux d'intérêts.
7. Des marchés financiers déréglés.

## **2. Les politiques européennes.**



- 1. Un traité difficilement accepté.**
- 2. Le Système Monétaire Européen menacé d'éclatement.**
- 3. Pour une meilleure Politique Agricole Commune ?**
- 4. De nouveaux enjeux pour la politique industrielle communautaire.**
- 5. L'Europe de l'Est : une transition douloureuse.**
- 6. Les difficiles débuts d'une politique européenne de l'environnement.**

### **3. Investissements et stratégies des entreprises en Europe.**



- 1. Une grande morosité de l'investissement.**
- 2. Pourtant la rentabilité des entreprises s'est améliorée.**
- 3. Des investissements directs internationaux et européens toujours dynamiques.**
- 4. Quelles stratégies pour le grand Marché Unique?**

© Europages 1993/1994

## 1. En attendant la reprise économique.

En 1992, on attendait une reprise économique dans les pays développés après la quasi-stagnation de 1991. Cette reprise ne s'est pas concrétisée. La croissance économique a seulement été de 1,8% en 1992 dans les pays développés et de 1% en Europe occidentale. Cette faiblesse, comparée par exemple au taux de 4,4% de croissance en 1988, n'a pas permis de réduire les déséquilibres macro-économiques et en particulier le chômage. Entre 1993 et 1994, le lent redémarrage de l'économie américaine devrait peut-être permettre à celle-ci de jouer le rôle de locomotive sur la scène internationale. En 1993, le rythme d'expansion attendue de la production devrait n'atteindre que 1% dans les pays développés et -0,3% en Europe occidentale. Pour 1994, on espère en Europe une reprise de l'activité.

Pour faire face à un endettement important contracté pendant les années quatre-vingt, à un chômage inquiétant et à des taux d'intérêt forts, les particuliers réduisent leur niveau de consommation et reconstituent leur niveau d'épargne. Il en est de même pour les entreprises qui diminuent leurs investissements. De ce fait, les taux de croissance pour les investissements sont négatifs, autour de -2% en 1992 pour l'ensemble des pays européens. Un retour à des taux de croissance supérieurs à 2% pour la consommation privée et à 3% pour les investissements n'est pas envisagé en Europe avant 1994.



**PIB et PIB par habitant en Europe de l'Ouest en 1992.**

**Croissance du PIB en Europe de l'Ouest 1991-1994.**

## 2. Un taux de chômage toujours très élevé.

La faiblesse de l'activité économique n'a pas pu enrayer la montée continue du chômage qui touche, en 1993, plus de 20 millions de personnes en Europe occidentale, soit plus de 10% de la population active. Plusieurs pays européens (Danemark, Italie et Grande-Bretagne) vont dépasser le seuil des 11%. Toutefois, on prévoit une amélioration de la conjoncture en 1994 et par conséquent une moindre pression du chômage. En 1993-1994, les disparités du chômage entre pays européens seront encore importantes : l'Espagne risque de dépasser un taux de 20% en 1993; à l'inverse, la Norvège, la Suède et les Pays-Bas compteront moins de 7% de chômeurs dans la population active. Relativement à l'abri jusqu'à présent, l'Allemagne risque de passer de 5% de chômeurs en 1990 à plus de 8 % en 1993, accusant ainsi les effets du ralentissement économique et le choc de la réunification.

Le chômage global à court terme n'a pas diminué; cela va entraîner une augmentation du chômage de longue durée (12 mois et plus) qui représentait déjà 50% du chômage total au début des années 1990. Le chômage de longue durée risque de poser d'importants problèmes dans les pays nordiques comme la Finlande, la Suède et la Norvège, qui ont été jusqu'à maintenant en grande partie épargnées par ce phénomène. Les pertes d'emploi sont également de nature différente de celles qui avaient eu lieu dans les cycles conjoncturels précédents. Ces pertes ont touché un plus grand nombre de secteurs qu'auparavant et les activités de services ne sont plus épargnées. Les restructurations engagées du fait de l'ouverture du marché unique de 1993 laissent également envisager des réductions d'effectifs.

Après s'être quasiment arrêtée en 1991 dans les pays de la Communauté Européenne, la croissance de l'emploi a été négative en 1992. C'était la première fois depuis le début des années 1980. La dégradation du marché du travail se généralise et le taux moyen de l'emploi devrait baisser de 0,5% par an jusqu'en 1994. Après avoir donc atteint 9,5% de la population active, le taux de chômage va monter jusqu'à 11% environ en 1994. A ce moment-là, la reprise attendue en Europe devrait tout juste permettre d'enrayer la baisse de l'emploi, mais elle ne suffira sans doute pas à faire baisser le chômage.



### Taux de chômage en Europe de l'Ouest 1992-1994.

### 3. Des échanges extérieurs tout de même dynamiques.

Dans cette conjoncture très maussade, le commerce international a bien résisté. Sa croissance a été de plus de 4,5% en 1992 et pour 1993-1994, on l'estime à 6% environ. Dans les pays d'Europe occidentale, les exportations en valeur ont crû au même rythme que celles dans le reste du monde (+5,5% en 1992). En revanche, la croissance des importations européennes a été nettement moins élevée. L'Allemagne, en particulier, a ramené l'augmentation de ses importations de 13% en 1991 à 2% en 1992. Ce pays a ainsi contribué, avec les baisses d'importations en Suède, en Suisse et en Finlande, à ralentir fortement les importations de l'Europe occidentale.

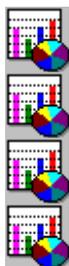
Le ralentissement de la demande européenne devrait engendrer une poursuite de la décélération des importations. A l'inverse, les exportations européennes devraient profiter un peu de la reprise sur quelques marchés étrangers et notamment sur le marché américain. Malheureusement, les importations américaines ne proviennent qu'à une hauteur de 7% de l'Euro-pe; le Japon en profitera donc beaucoup plus. Dans les différents pays de la Communauté Européenne, le solde extérieur ne va guère se modifier au cours des années 1993-1994. Ainsi, la détérioration de la balance commerciale allemande devrait prendre fin. Mais, avec des échanges de services déficitaires, la balance des opérations courantes devrait être négative pour la troisième année consécutive et approcher un déficit de 20,4 milliards d'ECU. En Grèce, au Portugal et en Grande-Bretagne, les déficits commerciaux devraient continuer à augmenter en 1993-1994.

Par suite de l'entrée en vigueur du Marché Unique pour les biens et les services au sein de la Communauté Européenne, le 1er janvier 1993, le commerce intra-communautaire ne sera bientôt plus comptabilisé dans le commerce mondial. Si on l'en exclut, alors les appréciations des statistiques du commerce extérieur se modifient énormément. Avec 20% des exportations mondiales, la CE devient le premier exportateur et importateur de marchandises devant les Etats-Unis et le Japon. Par ailleurs, si on réunit les trois pays d'origine chinoise (Hongkong, la République Populaire de Chine et Taiwan), alors ce groupe se place en quatrième position pour les exportations mondiales et en troisième pour les importations. Les taux de croissance du commerce de ces trois pays représentent le double de ceux des pays occidentaux. Comme d'ailleurs l'ensemble du Sud-Est asiatique, ils offrent un défi et une opportunité au commerce extérieur des pays européens. Un défi, car les importations en provenance de l'Asie vont continuer d'augmenter dans les années 1993-1994. Une opportunité aussi, car c'est la seule zone dans le monde qui obtient des taux de croissance économique importants (+6% en 1992) et qui peut par conséquent augmenter fortement ses importations (+8% en 1992) et ses exportations (+7% en 1992). Le défi est bien réel mais les opportunités sont souvent encore à saisir.



**Balance commerciale des pays de l'Europe de l'Ouest 1991-1994.**

**Principaux exportateurs et importateurs de l'Europe de l'Ouest en 1992 :**



**Exportations.**

**Part des exportations totales de ces pays (en %).**

**Importations.**

**Part des importations totales de ces pays (en %).**

#### 4. Une inflation contenue mais non sans risque.

Le ralentissement de l'inflation s'est poursuivi durant la période 1991-1993. On a enregistré ainsi des taux qui sont en général les plus bas depuis le début des années soixante. En 1992, le taux d'inflation moyen dans les pays de la Communauté Européenne était de 4,4% contre 7,7% dans les années quatre-vingt et plus de 10% dans les années soixante-dix. Cette désinflation est liée à la faiblesse de l'activité économique qui a entraîné une modération des salaires et la réduction des marges des industriels et des commerçants. La faiblesse des prix des matières premières importées et en particulier du pétrole a également influencé la baisse de l'inflation. La concurrence internationale, notamment des pays de l'Est et d'Asie, a aussi imposé dans de nombreux secteurs européens une forte pression sur les prix de vente. Les prix à la production dans les industries manufacturières sont ainsi étonnamment bas. Avec des taux de 2,2% et 1,4% dans la CE en 1991 et 1992, leur croissance est nettement inférieure à celle des prix à la consommation, déjà peu élevée.

Cependant, l'Allemagne a connu en 1992 un regain de tensions inflationnistes avec une inflation de 4,5% alors que, dans les années quatre-vingt, son taux d'inflation traditionnellement bas se situait en dessous de 3%. Les hausses des salaires en Allemagne orientale ont engendré une poussée de la demande de consommation sans accroissement d'offre de produits correspondante. Une pression à la hausse des prix s'est alors manifestée. Les autorités économiques allemandes ont essayé de la contenir pendant les années 1991-1992 à l'aide de politiques économiques restrictives. Pour 1993, en comptant l'impact de la hausse de TVA réalisée en janvier, l'inflation devrait atteindre 4,4%.

Les taux d'inflation prévus pour 1993 et 1994 sont encore à la baisse par rapport à ceux de 1991-1992. Cette désinflation est le résultat de la mauvaise conjoncture sur l'emploi et de la faiblesse continue de la demande. D'ici la fin de l'année 1994, on prévoit pour l'Europe de l'Ouest un taux d'inflation de 3,6%, le plus bas niveau depuis 1960. On ne peut toutefois pas exclure des risques de dérapage sur les prix qui résulteraient de mesures précoces de relance gouvernementale ou de pressions sociales graves, liées à l'exacerbation du chômage. L'inflation suit une trajectoire descendante dans la Communauté Européenne. Pourtant, les prix à l'importation peuvent subir d'importantes hausses du fait de la dépréciation de certaines monnaies européennes et de la remontée du dollar. Pour l'ensemble des pays de la Communauté, la hausse des prix à l'importation des biens et services est passée de -0,4% en 1992 à près de 5% en 1993. Cette hausse est particulièrement prononcée dans les pays européens dont les monnaies se sont dépréciées en 1992 (Grande-Bretagne, Italie et Espagne).



#### Evolution des taux d'inflation en Europe de l'Ouest 1991-1994.

#### Taux d'inflation en Europe de l'Ouest 1991-1994.

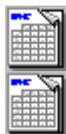
## 5. Des déficits budgétaires préoccupants.

Les pays occidentaux ont eu à supporter dans les années 1990-1993 des déficits budgétaires importants et croissants. Le fléchissement de l'activité économique en 1991 a entraîné une dégradation des soldes budgétaires. En Allemagne, les coûts de l'unification ont fortement augmenté les dépenses fédérales et entraîné une dégradation du déficit budgétaire de plus de 3,2% du PIB en 1991 et 1992. En Grande-Bretagne, la récession a amené une forte augmentation des déficits en 1991 et 1992. Malgré les perspectives de reprise en 1993, le déficit devrait continuer à s'aggraver cette année. En Italie, il dépassait les 11% du PIB en 1992, alors qu'il était prévu de le limiter à 8,4%. Dans les pays scandinaves, la situation n'est pas meilleure. La Finlande, la Norvège et la Suède ont toutes les trois des finances publiques en très mauvais état et les déficits se sont profondément creusés en 1991 et 1992. De plus, l'endettement du secteur public s'est aussi fortement accru. Il est passé en moyenne pour les pays développés de 22% du PIB en 1979 à 43,6% en 1992. Il est particulièrement important pour certains pays européens comme la Belgique, l'Italie, la Grèce et l'Irlande. Les déficits budgétaires ont aussi posé de graves problèmes d'endettements publics et engendré un alourdissement des paiements d'intérêts. L'endettement du secteur public est passé en moyenne dans les pays développés de 23% du PIB en 1979 à 43,5% en 1992. Entre 1989 et 1992, les soldes budgétaires dans tous les pays de l'Europe occidentale se sont fortement détériorés.

La capacité ou le besoin de financement des administrations publiques représentent un indicateur usuel de la situation budgétaire d'un pays. Le besoin de financement net a augmenté pendant cette période d'environ 3 points du PIB. Cette augmentation est liée en partie au ralentissement de conjoncture qui entraîne une baisse des rentrées de recettes budgétaires, mais également à une dérive structurelle du déficit. Les dépenses de transfert (santé, retraite, chômage, par exemple) ont fortement augmenté, surtout en Allemagne, en Grande-Bretagne et dans les pays scandinaves.

Du fait de ces graves déficits, des programmes de restrictions budgétaires vont être adoptés dans de nombreux pays européens. Ainsi, malgré la faible activité économique, la Belgique, les Pays-Bas, l'Italie et l'Espagne ont défini fin 1992 des plans d'assainissement budgétaire à l'horizon de 1996, avec un début de réalisation dès 1993. Les mesures d'austérité envisagées représentent 6% du PIB pour l'Italie, 2% pour la Belgique et 0,7% pour les Pays-Bas. Mais si la conjoncture n'est pas plus favorable en 1993, alors ces mesures pourraient s'avérer difficiles à réaliser. Les gouvernements cherchent à réduire les dépenses publiques en tentant tout d'abord de rééquilibrer les comptes de protection sociale (santé, vieillesse, chômage) par l'adoption de mesures structurelles. Ainsi, le gouvernement italien veut bloquer pendant 19 mois les retraites qui ne seront indexées ensuite que sur le taux d'inflation sans autre augmentation. Il relève également de cinq ans l'âge de la retraite. Dans tous les pays cités, les prestations d'assurance maladie vont être diminuées. Il en sera de même pour les budgets de la défense et les subventions aux logements et aux transports. Enfin, la progression des dépenses de fonctionnement sera limitée par un gel des salaires (Italie) ou du nombre d'emplois (Espagne) dans la fonction publique.

Du côté des recettes, les augmentations éventuelles espérées se heurtent aux niveaux déjà élevés des prélèvements obligatoires. Seules, quelques faibles hausses d'impôts directs et indirects sont envisageables. Par contre, la plupart des pays d'Europe occidentale adopte des plans de privatisations à moyen terme. Ainsi, l'Italie entreprend en 1993 la vente d'une partie du secteur public pour un montant d'environ 16 milliards d'ECU. La Belgique adopte, quant à elle, un plan de privatisation de 1,2 milliard d'ECU sur quatre ans. De son côté, grâce aux privatisations, l'Espagne envisage de récupérer plus d'un milliard et la France 5,8 milliards d'ECU.



**Déficits budgétaires des pays d'Europe de l'Ouest 1991-1994.**

**Endettement net des administrations publiques de l'Europe de l'Ouest 1989-1994.**



## 6. Une vive tension sur les taux d'intérêts.

Le niveau élevé des taux d'intérêt en Europe a été pour une large part le résultat de la modification du dosage des politiques budgétaire et monétaire de l'Allemagne à la suite de l'unification en 1990. Dans un premier temps, l'expansion budgétaire a contribué à la croissance en Allemagne et dans toute l'Europe. Le solde de la balance courante allemande a diminué d'un montant équivalent à 6% du PIB en 1990 et 1991, entraînant ainsi un accroissement des importations en provenance de la Communauté Européenne. Les tensions inflationnistes devenant de plus en plus préoccupantes en Allemagne, la Bundesbank a durci sa politique monétaire. Ce durcissement a engendré ainsi une hausse des taux d'intérêt en Allemagne et dans d'autres pays d'Europe, au moment même où l'effet stimulant sur la demande des exportations vers l'Allemagne commençait à s'estomper. Les niveaux élevés des taux d'intérêt ont alors pesé de plus en plus sur l'activité de l'Europe entière.

A l'inverse, les Etats-Unis abaissaient les taux d'intérêt à court terme afin de faciliter la relance de l'économie en rendant le crédit moins cher. A l'issue des huit premiers mois de 1992, les écarts de taux d'intérêt à court terme de part et d'autre de l'Atlantique atteignaient des extrêmes historiques. Le taux d'escompte américain est alors ramené à 3% alors que le taux d'escompte de la Bundesbank montait à 8,75%. En août, l'écart entre les taux à trois mois allemand et américain culminait à 6,6 points. Les écarts entre les taux réels à court terme américains (négatifs) et japonais (proches de 2%) et les taux européens, d'environ 4% en Allemagne, et plus élevés encore ailleurs, ont déclenché des mouvements spéculatifs sur les monnaies. Dans le courant de 1993, la réduction des tensions inflationnistes en Allemagne et la modération escomptée des prochaines négociations salariales devraient entraîner une baisse importante des taux d'intérêt dans toute l'Europe.



### Taux d'intérêt à court et long terme en Europe de l'Ouest 1991-1994.

## 7. Des marchés financiers déréglés.

La libéralisation et la déréglementation des marchés financiers des années quatre-vingt a permis, d'une part, de diversifier les services financiers offerts aux ménages et aux entreprises et, d'autre part, d'augmenter l'efficacité du secteur financier. La concurrence accrue entre les institutions financières sur le plan des prêts ainsi que l'expansion prolongée de ces années ont sans doute contribué à engendrer un endettement important des entreprises et des ménages. Il en est résulté une hausse rapide des prix des actifs (en particulier l'immobilier), alimentée par des tendances spéculatives ainsi qu'un poids de la dette et de son remboursement très important. L'augmentation des fonds empruntés a contribué à faire monter le prix des actifs mobiliers et immobiliers. Cette augmentation des actifs a d'ailleurs semblé accroître la capacité d'endettement des ménages et des entreprises, enfermant ainsi le marché dans une spirale spéculative. En Grande-Bretagne, par exemple, les ratios dettes des ménages/PIB et versements d'intérêts/revenu disponible ont doublé sur la période 1980-1990. Les entreprises ont également accru leur dette en proportion du PIB.

A la fin des années quatre-vingt, la réduction des marges des entreprises et la hausse des taux d'intérêt ont alourdi le poids de la dette. Lorsque l'activité économique a commencé à se ralentir, il est apparu que les anticipations à la hausse sur les prix des actifs devenaient irréalistes. En 1990-1991, la hausse des actifs a alors freiné et les prix de l'immobilier ont fortement baissé, notamment dans les grandes métropoles anglaises, françaises, scandinaves, japonaises et américaines. La chute des prix des actifs et les difficultés financières des emprunteurs ont à leur tour mis en difficulté le secteur financier et bancaire. L'effritement des prix associé au ralentissement des revenus a rendu les niveaux d'endettement insoutenables. En 1991, les dépenses de consommation et d'investissement ont alors été fortement réduites par les ménages et par les entreprises qui devaient faire face aux remboursements et se constituer une épargne. Ces comportements ont à leur tour alimenté la baisse de l'activité et ont contribué à cette conjoncture particulièrement faible que subissent les pays européens en 1992-1993.



**Indices des cours des actions pour les pays d'Europe de l'Ouest 1990-1992.**

## 1. Un traité difficilement accepté.

Les années 1992-1993 devaient apporter aux pays de la Communauté Européenne un nouvel élan économique et politique. C'est ainsi que le 1er janvier 1993 voyaient le jour le Grand Marché Européen et l'Espace Economique Européen (EEE) entre les pays de la CE et ceux de l'AELE qui en avaient signé l'accord le 11 mai 1992. En février 1992, les gouvernements des pays de la Communauté signaient le traité de Maastricht instituant une Union Economique et Monétaire. Enfin, en avril 1993, les négociations d'adhésion de la Norvège à la CE ont débuté officiellement. L'objectif affiché par les douze pays de la CE est de mener ces négociations en parallèle avec celles des autres pays candidats qui sont l'Autriche, la Suède et la Finlande, et de parvenir à leur adhésion au début de l'année 1995.

Malgré toutes ces évolutions positives, les années à venir s'annoncent difficiles pour la réalisation de l'intégration européenne. Ainsi, début 1993, le principe de libre circulation des personnes n'était pas encore totalement respecté entre les douze pays de la CE. Le traité de Maastricht, refusé une première fois par les Danois, puis accepté le 17 mai avec des réserves, a tardé à être adopté par le parlement de Grande-Bretagne et ne recueille plus un large consensus dans la population des autres pays. La Suisse a renoncé à déposer une demande d'adhésion à l'EEE. Enfin, il n'est pas certain que l'aboutissement de la procédure d'adhésion pour les pays scandinaves se réalise effectivement en 1995. De nombreuses questions sont encore à poser. Les quatre pays candidats, Autriche, Norvège, Suède et Finlande, possèdent une agriculture fortement subventionnée incompatible avec la Politique Agricole Commune. Certains vont devoir ouvrir leurs eaux territoriales à la pêche communautaire, d'autres supprimer de nombreuses subventions gouvernementales, etc. Par ailleurs, de vives tensions sont apparues au sein même des politiques communautaires. On peut citer, entre autres, la crise du Système Monétaire Européen, la nouvelle politique agricole et les négociations agricoles de la CE avec les Etats-Unis dans le cadre des accords du GATT.



### Les critères de convergences de Maastricht.

## 2. Le Système Monétaire Européen menacé d'éclatement.

Entre 1987 et 1992, le SME avait connu pendant cinq ans une phase de maintien des parités. Mais une crise monétaire l'a fortement secoué à partir de juillet 1992. Les principaux facteurs qui ont déclenché cette crise sont : le choc de la réunification allemande, les obstacles rencontrés lors de la ratification du traité de Maastricht (en particulier le "non" danois du 2 juin 1992), les différentiels d'inflation et les écarts de productivité accumulés pendant les cinq années de stabilité de change et enfin les différences de politiques monétaires entre l'Allemagne et les Etats-Unis. Le choix des autorités allemandes d'une unification rapide et coûteuse (parité des deux marks et rapide augmentation des salaires à l'Est) a accru la masse monétaire et la demande. Le déficit budgétaire a encore augmenté et de fortes tensions inflationnistes en ont résulté. La Bundesbank a alors appliqué une politique monétaire restrictive. Cette dernière a donné lieu à des taux d'intérêt élevés au moment même où la politique monétaire expansionniste des Etats-Unis contribuait à faire baisser les taux d'intérêt outre-Atlantique. Ces écarts de taux d'intérêt avec les Etats-Unis ont tôt fait d'engendrer d'importants mouvements de capitaux internationaux à court terme qui sont venus se placer sur la monnaie allemande au détriment des placements en monnaie américaine. Au troisième trimestre 1992, le dollar glisse à son minimum historique de 1,39 DM qu'il atteint le 2 septembre. Dans le même temps, le deutsche mark se renforce, non seulement vis-à-vis du dollar, mais également vis-à-vis des autres monnaies du SME. Il monte à son cours plafond par rapport à de nombreuses devises européennes.

Les placements des capitaux flottants sur le deutsche mark ont avivé les tensions au sein du SME et déclenché une crise ouverte du SME entre septembre 1992 et janvier 1993. Cette crise illustre un certain degré d'incompatibilité entre des capitaux mobiles, des changes quasiment fixes entre monnaies européennes et des politiques monétaires encore autonomes qui ont des effets asymétriques sur les différents pays partenaires. Les processus de globalisation financière et de libéralisation des capitaux ont été beaucoup plus rapides que ceux de convergence des phénomènes fondamentaux entre les économies de la CE (inflation, finances publiques, etc., cf fig. 12).

Dans ce climat d'incertitude, entre septembre 1992 et janvier 1993, le mark s'est apprécié vis-à-vis des monnaies européennes (plus de 7% par rapport à l'indice composite des devises de la Communauté). Ceci a permis d'entériner les différentiels de compétitivité accumulés depuis le dernier réalignement de 1987. Début 1993, le mouvement d'appréciation à l'égard des devises européennes semblait avoir atteint un point d'équilibre. Cela laisse supposer que le mark restera stable jusqu'à la fin 1993 et se situera vis-à-vis de l'ECU autour de 1,95.



**Chronologie de la crise du SME juin 1992-mai 1993.**

**Les échéances monétaires de Maastricht.**

**Taux de change de l'ECU 1990-1992.**

**Indicateurs de convergence des pays de la CE selon les critères du traité de Maastricht 1991-1992.**

### 3. Pour une meilleure Politique Agricole Commune ?

L'accord du 21 mai 1992, complété par les décisions du Conseil des ministres du 30 juin, a débouché sur une "Nouvelle Politique Agricole Commune". L'ancienne Politique Agricole Commune (PAC) semblait avoir mené l'Europe dans une impasse. Le système de soutien des prix à la production coûtait très cher. De ce fait, la production était en permanence excédentaire par rapport à la demande. Enfin, pour palier les prix élevés sur le marché européen, la CE avait mis en place un système de prélèvement et de restitution aux frontières, qui outre sa lourdeur, avait pour conséquence d'apparaître comme très protectionniste vis-à-vis de l'extérieur.

La baisse importante des prix de soutien est un élément clé du nouveau système. La nouvelle PAC n'envisage plus de soutenir les prix à leurs niveaux élevés antérieurs. Elle ne va les soutenir qu'à un niveau beaucoup plus faible, ce qui équivaut à une baisse d'environ 35% sur les céréales et de 15% sur la viande bovine. Cette diminution des prix de soutien doit rapprocher les prix des niveaux réels du marché et devrait rendre par la même occasion les productions européennes plus compétitives. Mais cette baisse va également entraîner une réduction importante des volumes de production et risque de diminuer le revenu des agriculteurs. Pour compenser l'effet de la baisse des prix, la réforme prévoit une généralisation des aides directes aux agriculteurs et des aides compensatoires et d'indemnisation de la jachère.

Un encadrement quantitatif et une conditionnalité de l'aide ont été instaurés pour que ces aides directes n'engendrent pas à nouveau une surproduction. Ainsi, les producteurs ne bénéficieront de l'aide à l'hectare que s'ils se soumettent à la pratique de la jachère pour un pourcentage de leur sol que la Communauté Européenne déterminera chaque année. Seront exemptés les producteurs réalisant moins de 920 quintaux de céréales.

Les cultures extensives sont aussi encouragées. Les mesures établies dans la nouvelle PAC visent à freiner l'intensification des cultures et des élevages et à encourager au contraire l'extensification. L'objectif est de stabiliser globalement la production et de lutter contre une concentration trop importante de la production dans les zones les plus favorisées. Une certaine répartition de la production et des agriculteurs dans l'ensemble des territoires nationaux sera ainsi préservée. Par conséquent, l'aide à l'hectare sera calculée en fonction de rendements moyens régionaux.

Les modalités d'interventions aux frontières s'en trouvent modifiées. La forte baisse des prix devrait permettre aux tarifs des produits agricoles européens de se rapprocher des prix internationaux et d'alléger de façon importante le montant des aides (restitutions) à l'exportation. La reconquête d'une partie du marché intérieur paraît donc envisageable. C'est surtout l'alimentation animale qui est concernée. Ces dernières années, elle était essentiellement fournie par les Produits de Substitution des Céréales (PSC) en provenance des Etats-Unis.

Cependant, la notion de prix garantis demeure même si cela s'effectue à un niveau plus bas. Le principe de la préférence communautaire est de ce fait conservé et les produits importés seront encore taxés de la différence entre leur prix d'entrée et les prix des produits européens équivalents.



#### **La nouvelle PAC et les négociations agricoles du GATT.**

#### **4. De nouveaux enjeux pour la politique industrielle communautaire.**

Dans les pays de la CE, les modifications apportées au traité de la Communauté Européenne et décidées par le Conseil des Ministres à Maastricht en décembre 1991 constituent le fait récent le plus marquant. La conception et l'application des politiques industrielles au niveau de la Communauté Européenne est un phénomène nouveau, suscité sans doute par les préoccupations relatives aux performances des entreprises européennes dans les secteurs tels que le textile, la construction navale, l'automobile ou dans la haute technologie représentée par l'électronique et les bio-industries. Dorénavant, un des articles du traité de Maastricht inclus dans le chapitre sur l'UEP (l'Union Economique et Politique) prévoit expressément la compétitivité industrielle parmi les objectifs du traité. Cet article instaure pour la première fois une base juridique spécifique qui permet aux Etats membres de prendre des mesures coordonnées pour atteindre un certain nombre d'objectifs industriels dans le contexte d'un marché ouvert et concurrentiel. Ces objectifs sont : l'amélioration de la réponse de l'industrie aux mutations structurelles, l'encouragement au développement des entreprises, l'incitation à la coopération entre entreprises et à une meilleure exploitation du potentiel industriel d'innovation et de Recherche et Développement.

L'utilisation d'un concept de politique industrielle est assez nouvelle pour la Communauté Européenne. Toutefois, la Commission a élaboré une notion de politique industrielle axée sur l'économie de marché et non une politique industrielle basée sur le protectionnisme et les subventions. "L'objectif même de la politique industrielle dans l'esprit de la Commission est de permettre à la concurrence de jouer". Selon la Commission, la politique industrielle doit avoir pour but de renforcer la compétitivité de l'industrie européenne, mais l'argent des subventions ou autres interventions ne suffit pas. "Une politique industrielle moderne doit éviter {l'interventionnisme} et militer au contraire sur la concurrence, condition primordiale de la compétitivité."(discours de M. M. Bangemann, vice-président de la Commission, Bonn, janvier 1992).

## 5. L'Europe de l'Est : une transition douloureuse.

En 1992, l'ensemble des pays de l'Est était toujours confronté à une grave récession économique. Les républiques de l'ex-URSS ont été fortement touchées par une accélération de la baisse de leur production qui atteignait -20% contre -17% en 1991 et par un taux élevé d'inflation supérieur à 2000% contre 90% un an plus tôt. Dans les autres pays d'Europe Centrale et de l'Est, le rythme de la réduction de la production s'est ralenti entre 1991 et 1992 pour s'établir à 9%. La mise en place des réformes structurelles a fait augmenter le chômage qui touche maintenant plus de 12% de la population active. Dans ces conditions, la question de l'aide des pays industrialisés à une transition de ces Etats devient chaque jour plus cruciale. Sans une aide durable et continue, les possibilités de transition sans heurt à l'Est et dans la CEI seront gravement remises en cause. Mais l'aide apparaît défailante : il lui manque coordination et finalisation. Certes, la nécessité en avait été reconnue, notamment en ce qui concerne les aides vers la Pologne, la Hongrie et l'ex-Tchécoslovaquie. Aussi, le G7 a chargé la Commission des Communautés Européennes de jouer ce rôle de coordinateur. Jusqu'à présent, celle-ci n'a été malheureusement qu'un simple collecteur et diffuseur d'informations.

Cette transition à l'Est a entraîné un déclin du commerce régional entre les pays de l'ancien COMECON. En revanche, elle a poussé les producteurs de l'Est vers les marchés de l'Europe occidentale qui représentent maintenant plus de 50% de leurs débouchés contre 20 à 30% en 1989. Signés le 16 décembre 1991, les "accords européens" entre la CE et la Pologne, la Hongrie et l'ex-Tchécoslovaquie représentent déjà un début de réponse à la demande de coopération économique des pays de l'Europe de l'Est avec la Communauté Européenne. Ils garantissent notamment le "traitement national" (c'est-à-dire équivalent à celui des entreprises européennes) aux entrepreneurs de l'Europe de l'Est. En termes commerciaux, ces accords ont pour finalité la libre circulation des marchandises, des travailleurs et des services entre les deux blocs européens. Il faut, en effet, préparer l'adhésion éventuelle de ces Etats à la CE à l'horizon 2000.

L'élément le plus radical de ces accords concerne l'industrie. Un échéancier a été clairement établi; les pays de la CE vont assouplir les restrictions quantitatives sur les produits manufacturés en provenance de l'Est, à l'exception des produits textiles pour lesquels une période transitoire de dix ans est prévue. Les contrôles quantitatifs sur l'acier vont disparaître pour les importations de Hongrie, des Républiques Tchèque et Slovaque et de Pologne. L'élimination des tarifs s'échelonne sur six ans. Toutefois, le libre accès total ne sera pas garanti et les clauses antidumping pourront toujours être invoquées par les producteurs de la CE. Les accords concernant l'agriculture restent délibérément vagues; les restrictions quantitatives ne sont levées que sur quelques produits. Il en va de même pour les tarifs douaniers. En définitive, les pays de la Communauté conservent une protection sur environ 30 à 50% des produits importés de l'Est. Les mêmes genres d'accords commerciaux sont aussi élaborés entre les pays de l'Est et ceux de l'AELE.



### Indicateurs macro-économiques de l'Europe de l'Est 1991-1992.

## 6. Les difficiles débuts d'une politique européenne de l'environnement.

Fin 1991, à l'occasion de la signature du traité de Maastricht sur l'Union Européenne, les compétences de la CE en matière d'environnement ont été étendues. Les parties "co-contractantes" du traité doivent promouvoir "une croissance durable et non inflationniste respectant l'environnement" (art. 2). Les tâches dévolues à la Communauté comprennent la nécessité de mener "une politique dans le domaine de l'environnement". Cependant, pour résoudre les litiges à venir, la volonté des Etats membres restera prépondérante. En 1991, un rapport du Parlement européen indiquait que dans 45% des cas, les Etats membres ne respectaient pas les décisions européennes ou les appliquaient trop tard. Contrôler la bonne application des textes communautaires devient alors l'une des priorités pour la politique européenne à venir. Fin 1990, seules 70% des lois européennes étaient transposées dans la législation des différents pays membres.

En 1991, la CE a produit 50 millions de tonnes de déchets d'emballage. Fin 1992, le taux de recyclage de ces déchets dans la CE était seulement de 18% par an. En Allemagne, l'ordonnance du 12 juin 1991, dite loi Töpfer, impose aux fabricants et distributeurs d'organiser la récupération et le recyclage de tous les déchets d'emballage. Depuis le 1er janvier 1993, tous les emballages primaires doivent être recyclés. Progressivement, tous les pays européens prennent des mesures pour le recyclage des emballages et déchets mais en ordre dispersé. Par exemple, le Danemark a décidé d'interdire les boîtes métalliques pour boissons et envisage de faire de même avec le plastique. En Suisse, depuis le 1er novembre 1991, les boissons doivent être conditionnées dans des emballages à usage unique en verre, aluminium et fer blanc et ils sont taxés s'ils génèrent des déchets dépassant certains quotas. L'Italie impose le recyclage de 50% du verre et des boîtes pour boisson pour 1993. Le gouvernement français a adopté une loi qui devrait obliger l'industrie à reprendre les emballages usagés à partir du début de l'année 1993 pour les recycler ou les incinérer en récupérant l'énergie. L'Autriche imposera en 1994 la récupération (réutilisation ou recyclage) de 90% des boîtes pour boisson.

Il règne donc encore en Europe une grande confusion, consécutive aux différentes législations nationales prises sans coordination. Très souvent ces complications peuvent désavantager l'importateur par rapport au fabricant local. Or, les moyens déployés par les différents Etats ne devraient pas contrarier la libre circulation des biens et la libre concurrence au sein du Marché Commun. Courant 1993, une directive devrait être présentée à la Commission puis au Conseil des Ministres des douze. Les objectifs ambitieux que voudrait atteindre la Commission pour le recyclage des emballages sont de 90% de valorisation des emballages dont au moins 60% de recyclage. Les Etats membres auraient cinq ans pour mettre en place des systèmes de collecte et dix ans pour atteindre ces objectifs. Ce texte empêcherait également certains Etats de la CE tels que l'Allemagne et le Danemark d'imposer chez eux des normes plus strictes ou d'autres mesures susceptibles d'entraver la libre circulation des produits.

## 1. Une grande morosité de l'investissement.

En 1992, la confiance des chefs d'entreprise européens et des consommateurs est tombée très bas, à cause des incertitudes qui planaient sur l'évolution monétaire et politique de la Communauté Européenne. C'est l'investissement qui a été le plus affecté par la faible conjoncture économique de 1992-1993. Sous les effets conjugués de la diminution de la demande intérieure, des commandes étrangères, du taux d'utilisation des capacités de production et de la rigueur monétaire, il a baissé de 0,3% en 1992 et sans doute de 0,1% pour cette année. Une reprise de l'investissement est toutefois envisagée pour l'année 1994; le taux de croissance devrait avoisiner les 2 à 3%.

Avec une activité économique ralentie en 1991-1992, se prolongeant sur 1993, la consommation privée a été particulièrement faible. En Europe occidentale, elle a progressé seulement de 1,1% en volume en 1992. Ces perspectives médiocres n'incitent guère les entreprises à investir : elles laissent supposer de mauvais résultats de vente. De plus, les taux d'utilisation des capacités diminuent. Entre 1990 et 1992, pour les quatre grands pays européens (Allemagne, France, Italie et Grande-Bretagne), ces taux sont passés de 77% à 67%. Le creux de la récession en matière d'investissement semble avoir été 1992. En 1993, le ralentissement continue mais plus modérément. Cette réduction de l'investissement des entreprises comme d'ailleurs celle de la construction de logement est un élément majeur de la récession des années 1991-1993. En Europe occidentale, l'investissement privé devrait retrouver des taux de croissance positifs après 1993.

Par ailleurs, les nouvelles méthodes de gestion de stocks à flux tendus et le coût des stockages de plus en plus élevés n'ont pas incité les entreprises à gonfler leurs stocks en attendant la reprise. Cette tendance à la non reconstitution de stocks amplifie ainsi la baisse de l'activité et ne permet pas d'atténuer la récession comme ce fut le cas dans d'autres cycles conjoncturels. Pour l'ensemble de l'Europe occidentale, les perspectives de formation de stocks sont nulles jusqu'au-delà de 1994.



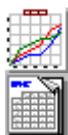
### **Croissance du volume de l'investissement des entreprises en Europe de l'Ouest 1991-1994.**

## 2. Pourtant la rentabilité des entreprises s'est améliorée.

Une assez grande modération de la hausse des salaires est prévue dans de nombreux pays. Les taux moyens de profit devraient alors s'approcher des niveaux records atteints à la fin des années quatre-vingt. L'amélioration sera surtout observée dans certains pays (entre autres, aux Etats-Unis, en France et au Royaume-Uni). A plus long terme, la part moyenne des salaires dans le revenu devrait revenir aux niveaux de la fin des années soixante et du début des années soixante-dix. Les écarts entre salaires réels et niveaux de productivité qui se sont élargis dans les années soixante-dix et qui ont souvent été cités comme une cause majeure de la montée du chômage en Europe, seront alors largement résorbés.

Malgré l'amélioration de tous ces indicateurs entre 1991 et 1992, les entreprises attendent pour embaucher. Les coûts fixes liés à l'embauche et aux licenciements ainsi que l'incertitude qui régnait encore en 1992-1993 sur la croissance de la demande de consommation font hésiter les chefs d'entreprise. Selon eux, l'insuffisance de la demande constitue le principal obstacle à l'investissement, loin devant les taux d'intérêt. Le climat dans l'industrie a d'ailleurs continué à se dégrader à la fin de l'année 1992 dans la plupart des pays de la CE et particulièrement en Allemagne et en Espagne.

Les entreprises portent une appréciation très pessimiste sur leurs carnets de commandes tant intérieures qu'étrangères et elles les estiment beaucoup trop faibles. La demande devrait encore baisser et les carnets de commande ont atteint des niveaux jugés très bas à la fin de l'année 1992. En fait, les taux d'utilisation baissent depuis le début des années quatre-vingt-dix dans la plupart des pays de la Communauté Européenne. Et les industriels qui jugent leurs capacités de production plus que suffisantes sont de plus en plus nombreux.



### L'emploi et la rémunération en Europe de l'Ouest en 1992.

#### Taux de rendement du capital dans les entreprises d'Europe de l'Ouest 1991-1994.

### 3. Des investissements directs internationaux et européens toujours dynamiques.

Les investissements directs dans le monde ont connu au début des années quatre-vingt-dix des taux de croissance encore supérieurs à ceux des années quatre-vingt. En 1989, la CE est devenue la principale zone d'accueil des investissements directs; elle a ainsi remplacé les Etats-Unis comme première destination. Plus de la moitié des investisseurs américains à l'étranger et un quart des investissements japonais se sont localisés dans la CE. Les perspectives offertes par le marché unique européen, la réunification allemande et l'ouverture des pays de l'Est expliquent l'attraction accrue de l'Europe sur les investisseurs étrangers. Ainsi, en 1991, l'Europe occidentale a accueilli 70% des investissements directs américains effectués à l'étranger. Les principaux pays d'accueil ont été la Grande-Bretagne, l'Allemagne et les Pays-Bas. De nombreuses firmes américaines ont également développé leurs opérations en Allemagne orientale pour répondre à la demande locale et exporter vers l'Europe centrale et orientale.

La pénétration des investissements directs étrangers a augmenté particulièrement vite dans les pays européens et notamment au Portugal, en Espagne, en Irlande et en Suède. L'importance relative des firmes étrangères a encore progressé dans de grands pays européens comme l'Italie, l'Allemagne et la Grande-Bretagne. C'est dans les industries de l'informatique, de l'électronique et de la chimie que la part des entreprises étrangères dans les productions nationales est la plus importante. Il existe toutefois des différences entre les pays d'accueil. Ainsi en Grande-Bretagne, les firmes étrangères sont fortement présentes dans le secteur automobile.

Plus de 80% des investissements directs internationaux s'effectuent entre les pays développés. En 1991, le poids de la CE dans les investissements des pays de l'OCDE était environ de la moitié des investissements directs sortants. Une part importante (50 à 60%) des investissements directs de la zone européenne, et particulièrement de la CE, consiste en flux intra-européens. La Grande-Bretagne fait exception à cette tendance. Elle est plus ouverte que ses partenaires européens aux investissements américains et japonais, tout en étant elle-même le premier pays d'origine des investissements étrangers aux Etats-Unis. Pour la Grande-Bretagne, la CE ne compte plus alors que pour un quart des investissements directs qu'elle effectue à l'étranger et qu'elle accueille en provenance de l'étranger.

Tant en Europe Centrale qu'en Europe de l'Est, le besoin en investissements directs étrangers est très important et multiple : financement de la réorganisation de la production et du transfert de technologie et de savoir-faire, participation aux programmes de privatisation, etc. Cependant, les flux d'investissements demeurent encore relativement modestes. Dans l'ensemble, l'investissement direct étranger atteignait en 1991 2,2 milliards d'ECU dans ces pays. Il était de 1,4 milliards pour la seule Hongrie. Les projets d'entreprises conjointes étaient supérieurs à 23 000 en septembre 1991 alors qu'ils étaient seulement 6800 en décembre 1989. Toutefois, un grand nombre d'entre eux n'ont jamais abouti quand ils n'étaient pas un prétexte pour les firmes occidentales de tenir un poste d'observation (sleeping partner). Dans l'ensemble, l'investissement d'origine étrangère provient pour près de 60% d'Europe occidentale et l'Allemagne arrive en tête.



#### **Prix à l'exportation des produits manufacturés en Europe de l'Ouest 1991-1994.**

#### 4. Quelles stratégies pour le grand Marché Unique?

L'analyse des activités de concentrations, prises de participations minoritaires et accords de coopération concerne ici des opérations auxquelles ont participé les 1000 entreprises industrielles les plus importantes de la Communauté (classées d'après leur chiffre d'affaires), les 500 plus grandes entreprises industrielles mondiales ainsi que les entreprises prépondérantes dans le secteur des services et de la distribution. Bien que le nombre total des concentrations entre entreprises industrielles en Europe ait diminué entre 1990 et 1991, le niveau de l'activité de concentration reste très élevé et fait suite à une très forte augmentation des activités de concentration entre 1987 et 1990. La perspective du grand marché de 1993 a été l'une des raisons principales de l'augmentation des opérations de rapprochement des entreprises durant ces dernières années.

En 1991, les prises de participation majoritaire (fusions comprises) étaient toujours l'opération la plus courante en Europe. Les opérations transfrontalières d'entreprises communautaires et extra-communautaires sont dorénavant beaucoup plus nombreuses que les opérations entre entreprises d'un même pays. En fait, plus les entreprises sont grandes, plus leurs opérations de rapprochement auront des chances d'être internationales. Ces résultats contrastent avec ceux observés il y a quelques années : le nombre d'opérations purement nationales dépassaient alors les opérations internationales.

En 1991, le secteur le plus concerné par les opérations de concentration était celui de la chimie. Suivait celui des produits alimentaires et des boissons. Au total, ces deux grands secteurs représentaient près de 40% des concentrations. De nombreux mouvements ont également été enregistrés dans les secteurs de la construction électrique (y compris l'informatique) et dans celui de la construction. Ils ont surtout eu lieu en France et en Allemagne où la moitié des concentrations de la CE ont été enregistrées. Parmi les firmes acheteuses, ce sont les entreprises françaises, allemandes et britanniques qui ont été les plus actives. A elles trois, elles ont réalisé 60% du total des concentrations dans la CE. Parmi les entreprises non européennes, les firmes américaines ont été les plus dynamiques en représentant 40% des opérations internationales. Ces entreprises étrangères se sont orientées principalement vers les secteurs des produits chimiques, du bois-meubles, du papier et de l'imprimerie, ainsi que sur celui des produits alimentaires et des boissons. Le renforcement de la position de marché, l'expansion des activités commerciales et les effets de synergies sont les principaux motifs invoqués lors de ces concentrations.

La création d'entreprises communes, même si elle a conjoncturellement baissé en 1991, est aussi un bon tremplin pour les firmes qui veulent acquérir une dimension européenne ou internationale. Cette forme d'alliances stratégiques se noue de plus en plus entre les entreprises, sans se limiter toutefois à la création conjointe de filiales; elle prend plutôt l'apparence d'échange croisé d'informations, de brevets, de savoir-faire, d'ingénieurs... Les opérations transfrontalières représentent près des trois quarts des créations d'entreprises communes recensées. Parmi les premières motivations invoquées par les entreprises, on cite : le renforcement de la position de marché, la coopération et la recherche de synergie. Les firmes passent alors entre elles des accords de coopération en R&D, dans la production ou dans la commercialisation de leurs produits, en vue d'obtenir des économies d'échelle, de gamme, des économies d'intégration et/ ou d'atteindre des seuils et masses critiques dans la Recherche et Développement.

La réponse aux défis mondiaux passe sans doute, pour les entreprises européennes, par le développement de ces nouvelles formes de coopération entre firmes.



**Evolution des fusions, acquisitions et concentrations des entreprises en Europe de l'Ouest 1988-1991.**

**Créations d'entreprises communes dans l'industrie de la CE 1988-1991.**

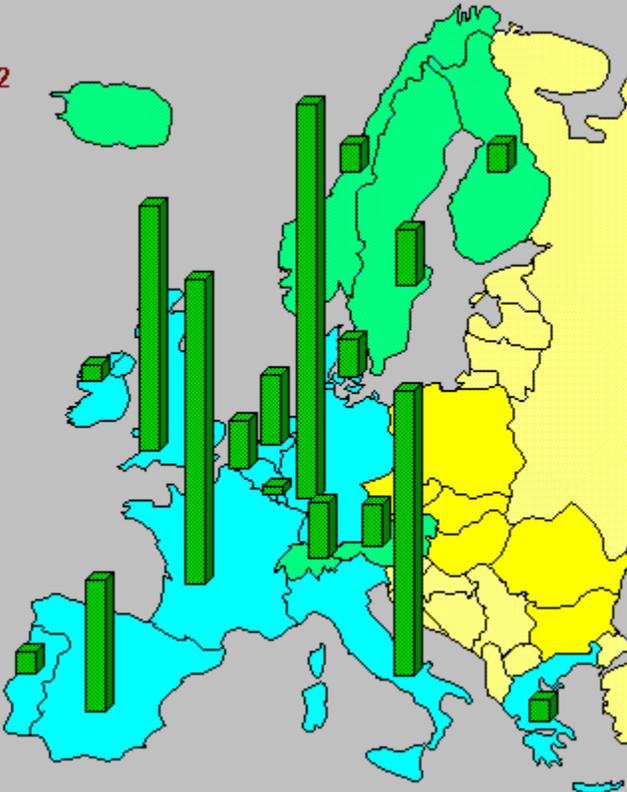
**Les plus grands groupes européens par chiffre d'affaires en 1992.**



**Les instruments communautaires d'information et de coopération des entreprises.**

© Europages 1993/1994

**PIB et PIB par habitant  
en Europe de l'Ouest en 1992**



**PIB et PIB par habitant en Europe de l'Ouest en 1992.**

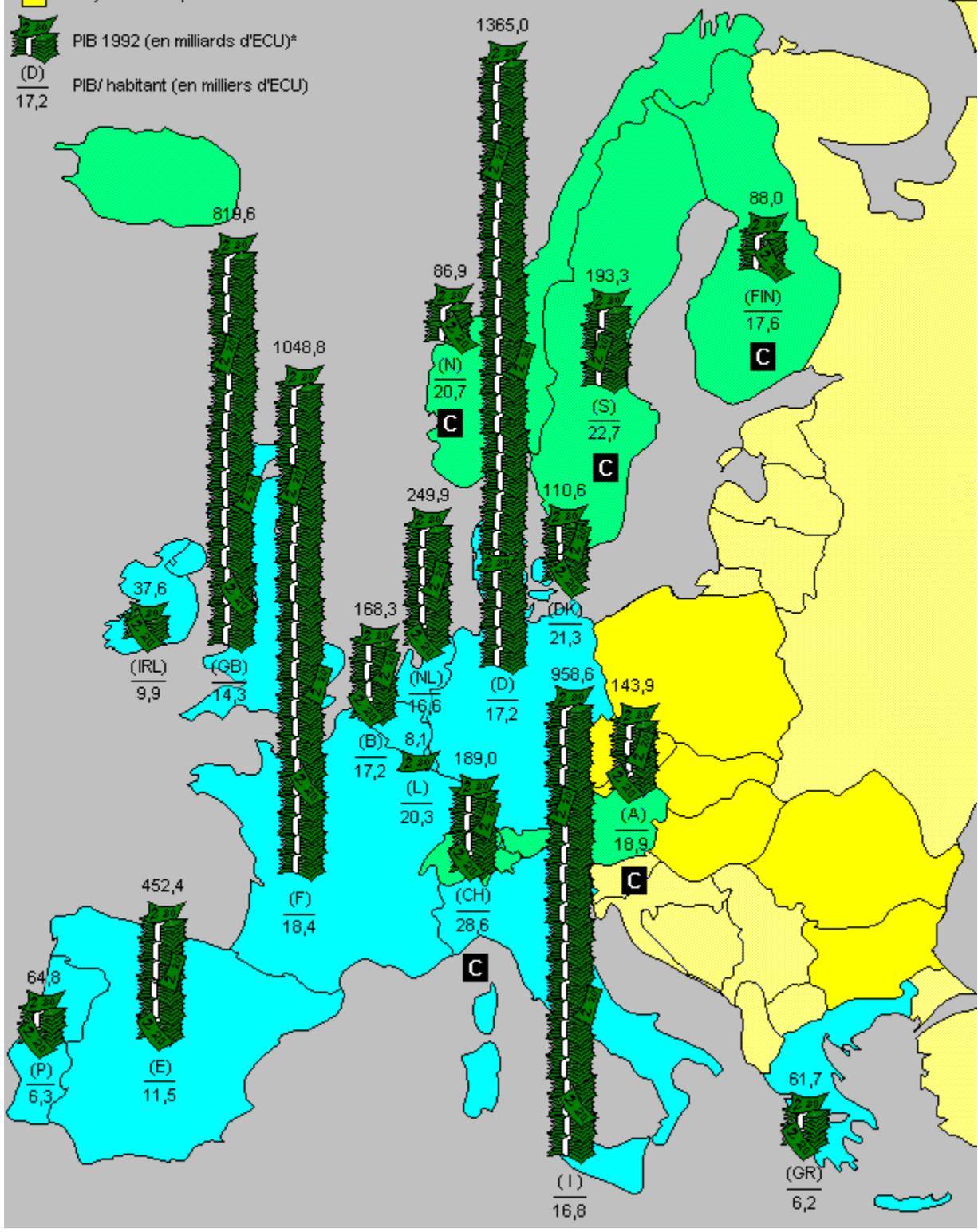
- Pays membres de la CE
- Pays membres de l'AELE
- C Pays candidats à l'entrée dans la CE
- Pays de l'Europe de l'Est associés à la CE



PIB 1992 (en milliards d'ECU)\*

(D)  
17,2

PIB/habitant (en milliers d'ECU)



### **Pays candidats à l'entrée dans la CE\*\*.**

<b>Pays candidats à l'entrée dans la CE**</b>	<b>Date d'ouverture des négociations</b>
<b>Autriche (A)</b>	<b>1/2/93</b>
<b>Suisse (CH)</b>	<b>reportée***</b>
<b>Finlande (FIN)</b>	<b>1/2/93</b>
<b>Norvège (N)</b>	<b>5/4/93</b>
<b>Suède (S)</b>	<b>1/2/93</b>

### **Pays de l'Europe de l'Est associés à la CE.**

<b>Pays de l'Europe de l'Est associés à la CE</b>	<b>Date de signature de l'accord d'association</b>
<b>Hongrie (H)</b>	<b>16/12/91</b>
<b>Pologne (PL)</b>	<b>16/12/91</b>
<b>Républiques Tchèque et Slovaque</b>	<b>16/12/91</b>
<b>Roumanie (R)</b>	<b>1/2/93</b>
<b>Bulgarie (BL)</b>	<b>8/3/93</b>

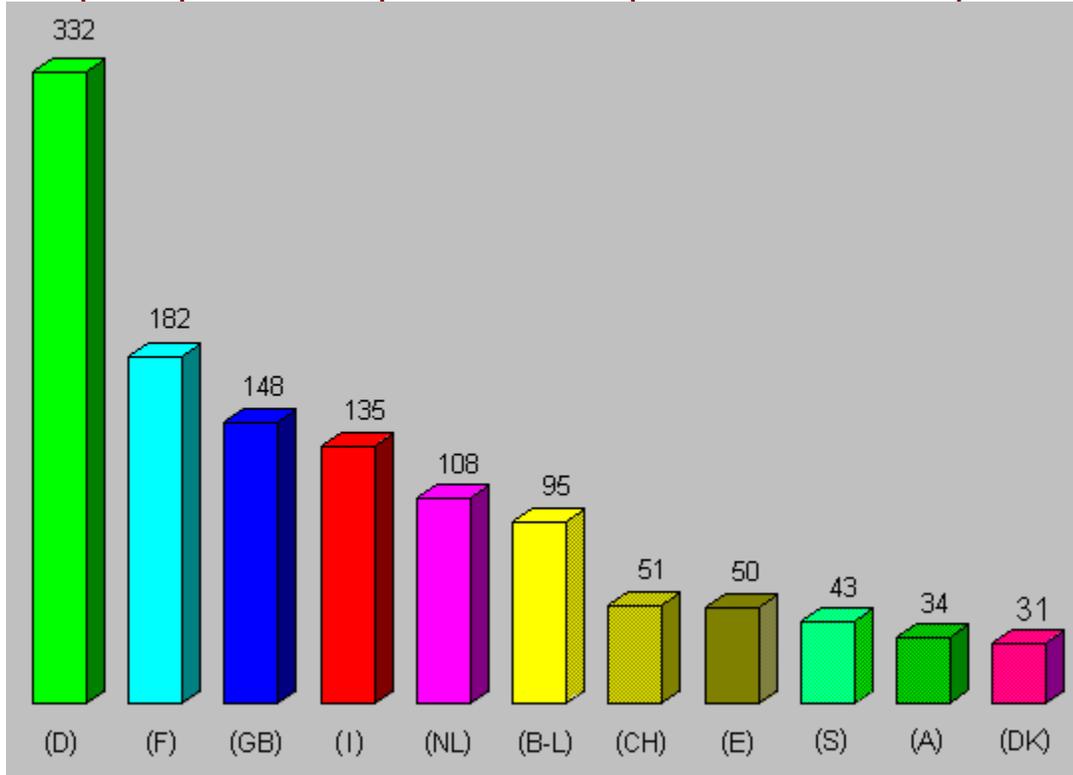
\* Données provisoires

\*\* Malte et Chypre sont en attente d'une éventuelle ouverture de négociations. La demande de candidature de la Turquie a été rejetée en 1990, au profit d'un accord association.

\*\*\* La demande est temporairement gelée, à la suite du "non" que les Suisses ont exprimé lors du référendum de décembre 1992, sur la ratification de l'accord pour l'Espace Economique Européen (EEE).

Source : OCDE, avril 1993 / Nations Unies

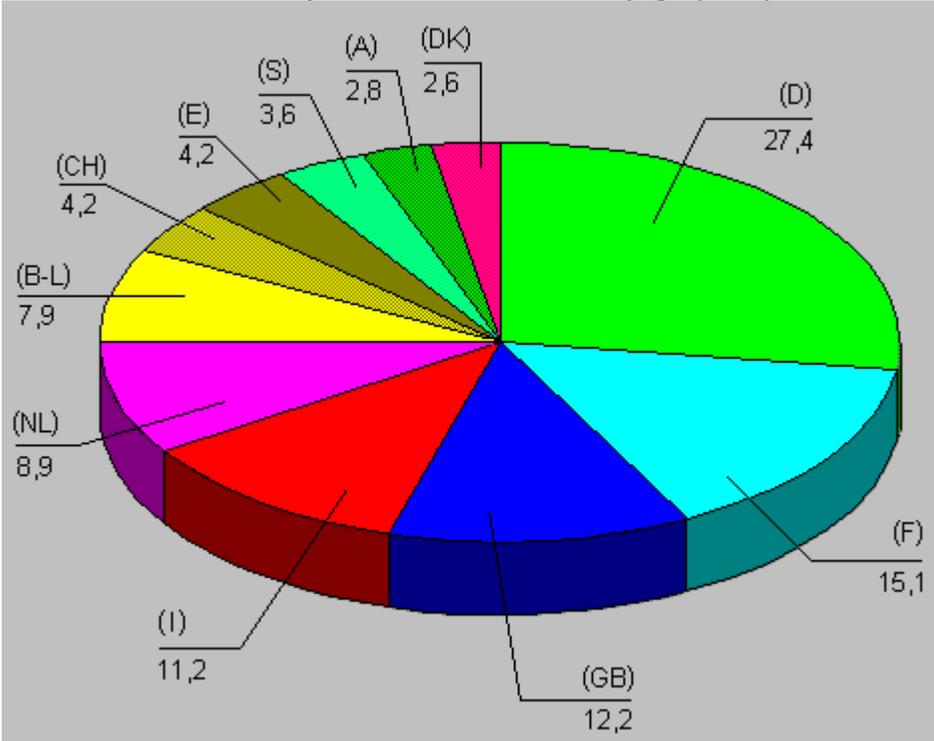
**Principaux exportateurs et importateurs de l'Europe de l'Ouest en 1992 : Exportations.**



Données en milliards d'ECU, valeurs f.a.b.

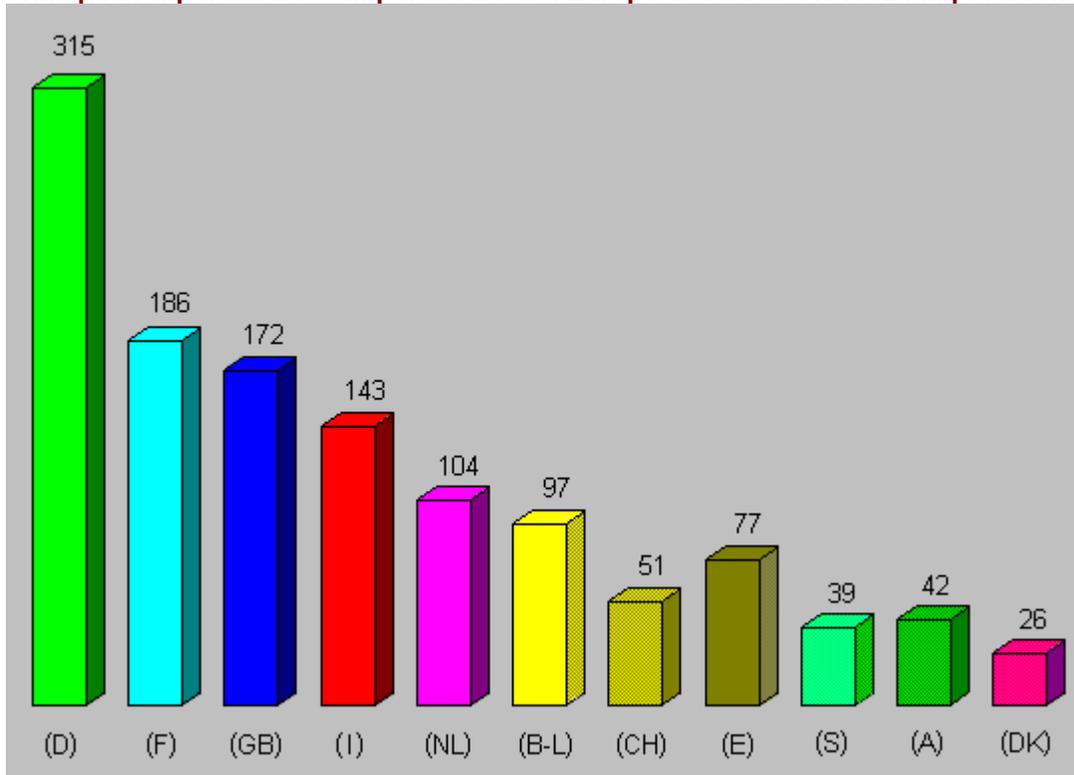
Source : GATT, mars 1993

**Principaux exportateurs et importateurs de l'Europe de l'Ouest en 1992 :  
Part des exportations totales de ces pays (en %).**



Source : GATT, mars 1993

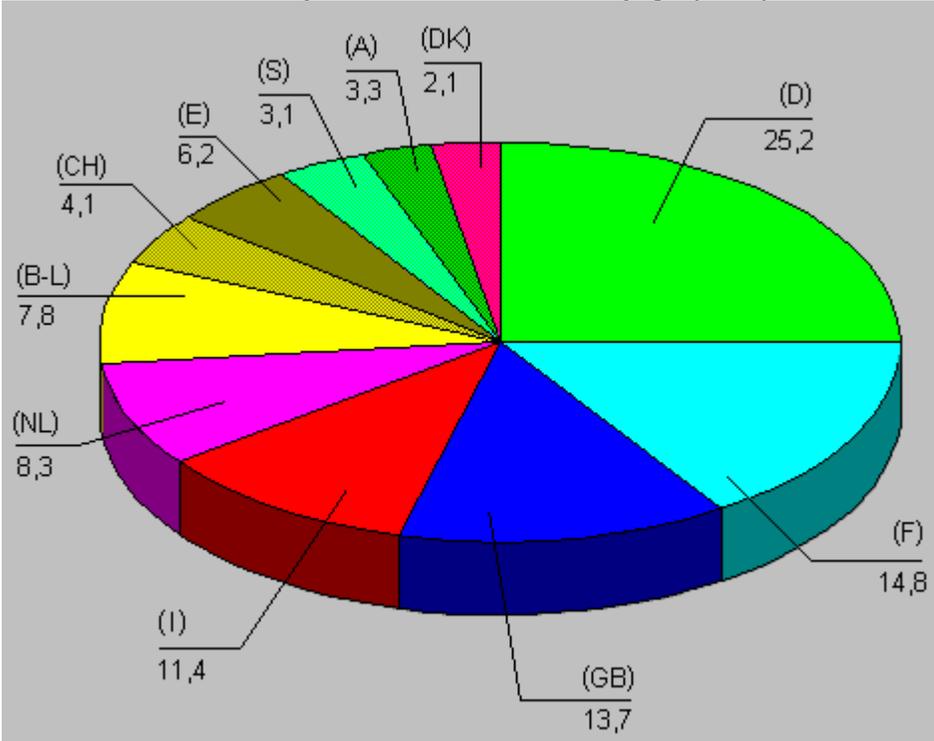
**Principaux exportateurs et importateurs de l'Europe de l'Ouest en 1992 : Importations.**



Données en milliards d'ECU, valeurs c.a.f.

Source : GATT, mars 1993

**Principaux exportateurs et importateurs de l'Europe de l'Ouest en 1992 :  
Part des importations totales de ces pays (en %).**



Source : GATT, mars 1993

### Croissance du PIB en Europe de l'Ouest 1991-1994.

(% de variation en valeur, à prix constants, par rapport à l'année précédente)	1991	1992e	1993p	1994p
<b>Autriche (A)</b>	3,0	1,5	-0,7	1,8
<b>Belgique (B)</b>	1,4	0,8	0,0	1,9
<b>Suisse (CH)</b>	-0,4	-0,6	0,2	1,6
<b>Allemagne (D)</b>	1,0	2,0	-1,3	1,7
<b>Danemark (DK)</b>	1,2	1,1	1,1	2,3
<b>Espagne (E)</b>	2,3	1,0	0,1	2,1
<b>France (F)</b>	1,1	1,8	0,0	2,3
<b>Finlande (FIN)</b>	-6,4	-3,5	-1,0	2,5
<b>Grande-Bretagne (GB)</b>	-2,2	-0,6	1,4	3,1
<b>Grèce (GR)</b>	1,8	1,5	1,4	1,8
<b>Italie (I)</b>	1,3	0,9	0,3	1,9
<b>Irlande (IRL)</b>	2,5	2,6	1,7	2,4
<b>Norvège (N)</b>	-2,5	3,0	1,0	2,6
<b>Pays-Bas (NL)</b>	2,2	1,5	0,5	1,8
<b>Portugal (P)</b>	2,2	1,4	1,1	2,0
<b>Suède (S)</b>	-1,7	-1,7	-1,5	1,2

e : estimations p : prévisions

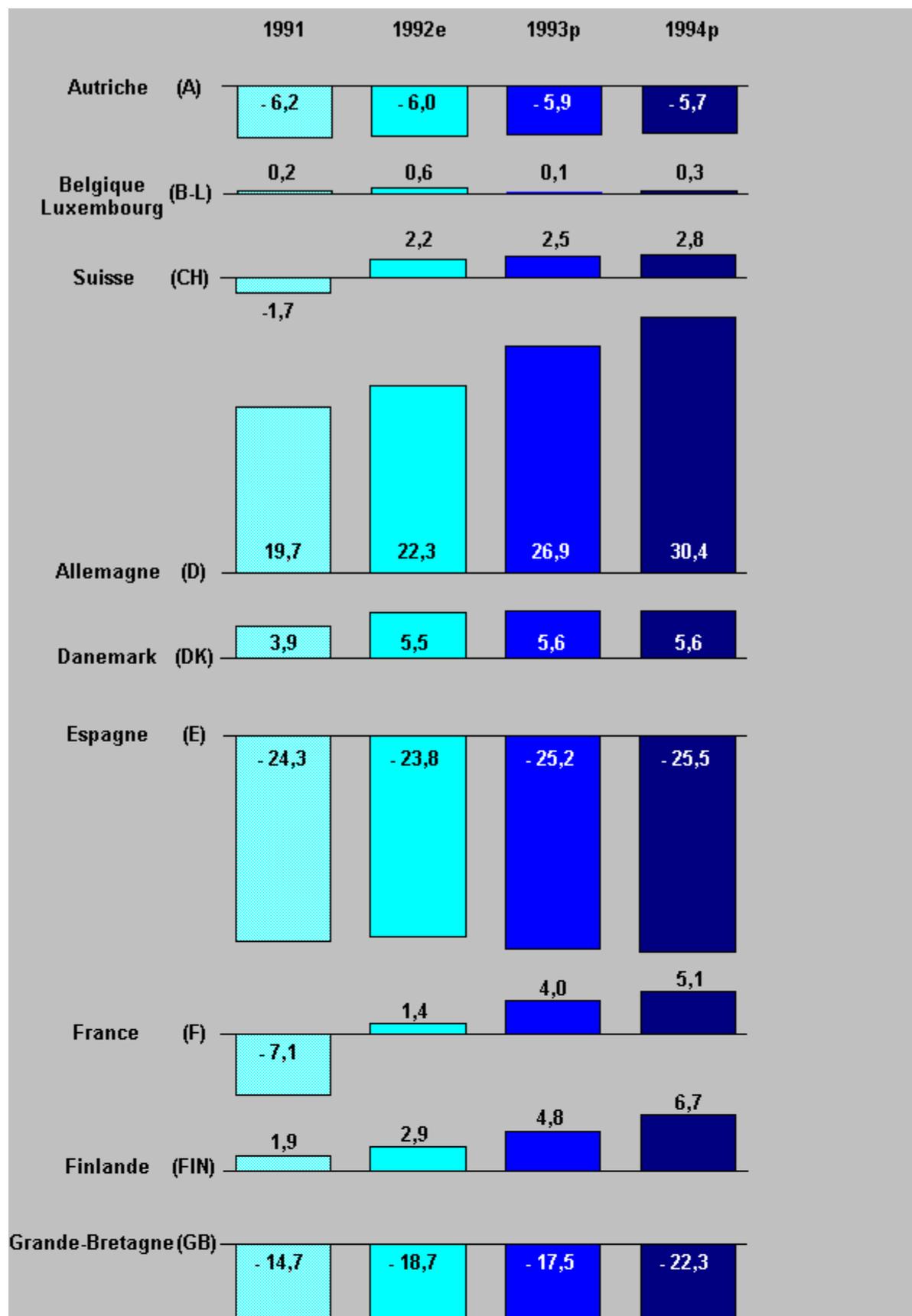
Source : Fonds Monétaire International (FMI), avril 1993

### Taux de chômage en Europe de l'Ouest 1992-1994.

(en % de la population active*)	1991	1992e	1993p	1994p
<b>Autriche (A)</b>	3,5	4,0	4,4	4,7
<b>Belgique (B)</b>	8,8	9,3	9,6	9,6
<b>Suisse (CH)</b>	1,3	3,0	3,8	3,5
<b>Allemagne (D)</b>	6,7	7,7	8,3	8,1
<b>Danemark (DK)</b>	10,4	11,0	11,0	10,6
<b>Espagne (E)</b>	16,3	18,0	19,3	19,1
<b>France (F)</b>	9,6	10,2	10,8	10,8
<b>Finlande (FIN)</b>	7,6	13,1	13,1	12,4
<b>Grande-Bretagne (GB)</b>	8,3	10,1	10,8	10,5
<b>Grèce (GR)</b>	8,2	9,1	10,2	10,5
<b>Italie (I)</b>	11,0	10,7	11,3	11,4
<b>Irlande (IRL)</b>	15,8	17,2	19,3	20,1
<b>Luxembourg (L)</b>	1,3	1,5	1,5	1,4
<b>Norvège (N)</b>	5,5	5,9	6,6	6,2
<b>Pays-Bas (NL)</b>	5,9	5,6	5,9	5,9
<b>Portugal (P)</b>	4,1	4,2	4,7	4,8
<b>Suède (S)</b>	2,7	4,8	6,5	6,8

e : estimations    p : prévisions    \* d'après les statistiques nationales  
 Source : OCDE, décembre 1992

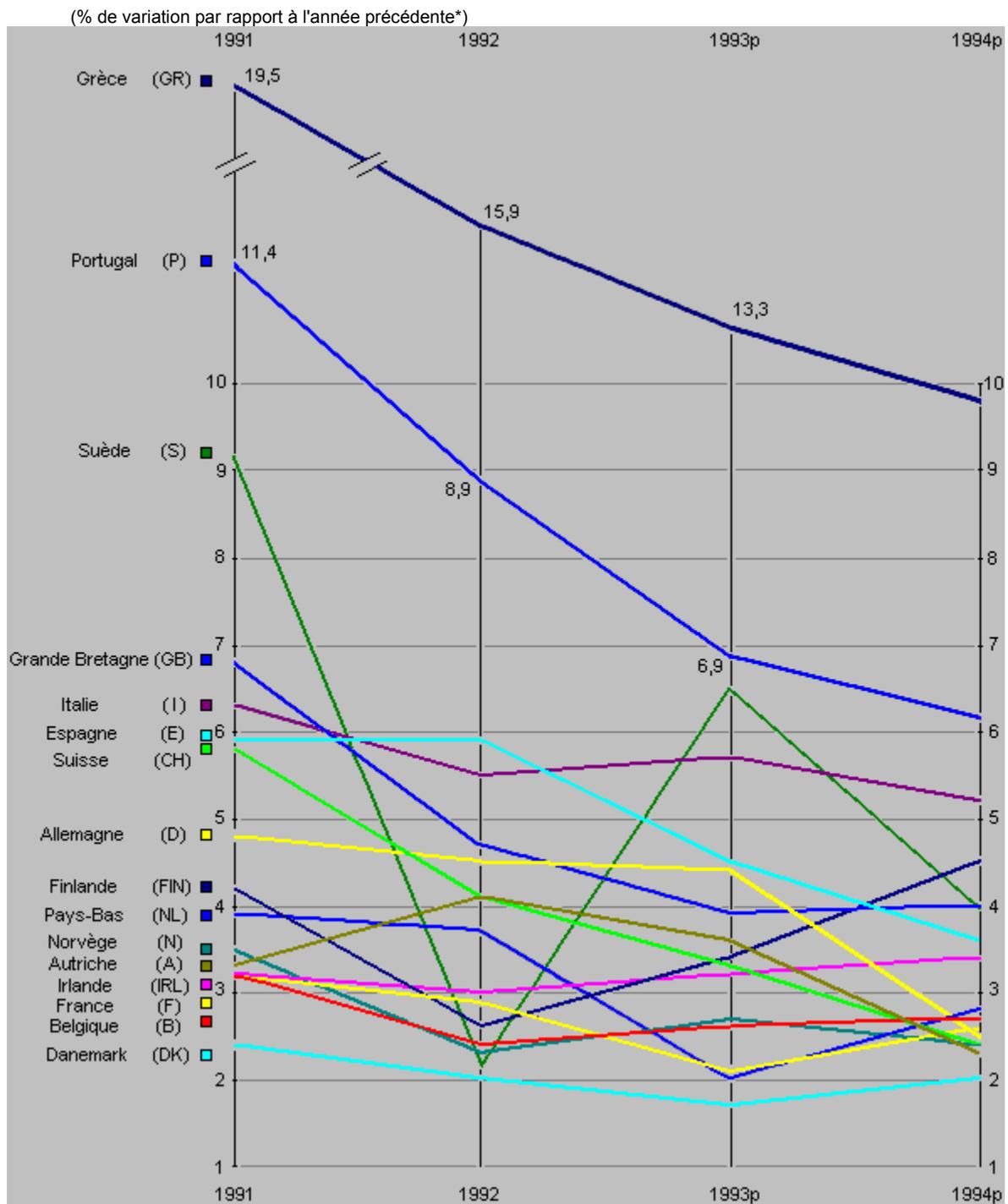
**Balance commerciale des pays de l'Europe de l'Ouest 1991-1994.**



e : estimations , p: prévisions      données en milliards d'ECU  
Source : OCDE, décembre 1992

© **Europages 1993/1994**

## Evolution des taux d'inflation en Europe de l'Ouest 1992-1994.



p : prévisions

\* évolution des prix à la consommation

Source : Fonds monétaire International (FMI), avril 1993

© Europages 1993/1994

### Taux d'inflation en Europe de l'Ouest 1991-1994.

(% de variation par rapport à l'année précédente*)	1991	1992	1993p	1994p
<b>Autriche (A)</b>	3,3	4,1	3,6	2,3
<b>Belgique (B)</b>	3,2	2,4	2,6	2,7
<b>Suisse (CH)</b>	5,8	4,1	3,3	2,4
<b>Allemagne (D)</b>	4,8	4,5	4,4	2,5
<b>Danemark (DK)</b>	2,4	2,0	1,7	2,0
<b>Espagne (E)</b>	5,9	5,9	4,5	3,6
<b>France ( F)</b>	3,1	2,8	2,0	2,5
<b>Finlande (FIN)</b>	4,2	2,6	3,4	4,5
<b>Grande-Bretagne (GB)</b>	6,8	4,7	3,9	4,0
<b>Grèce (GR)</b>	19,5	15,9	13,3	9,8
<b>Italie (I)</b>	6,3	5,5	5,7	5,2
<b>Irlande (IRL)</b>	3,2	3,0	3,2	3,4
<b>Norvège (N)</b>	3,4	2,3	2,7	2,5
<b>Pays-Bas (NL)</b>	3,9	3,7	2,0	2,8
<b>Portugal (P)</b>	11,4	8,9	6,9	6,2
<b>Suède (S)</b>	9,3	2,3	6,5	4,0

\* évolution des prix à la consommation p : prévisions  
 Source : *Fonds Monétaire International (FMI)*, avril 1993

### Déficits budgétaires des pays d'Europe de l'Ouest 1991-1994.

(déficit des soldes financiers  
en % du PIB à prix courants)

	1991	1992e	1993p	1994p
<b>Autriche (A)</b>	-2,1	-1,9	-1,6	-1,4
<b>Belgique (B)</b>	-6,4	-6,1	-5,5	-4,4
<b>Allemagne (D)</b>	-3,2	-3,4	-3,2	-2,7
<b>Danemark (DK)</b>	-2,0	-2,6	-2,4	-1,8
<b>Espagne (E)</b>	-4,9	-4,7	-4,3	-3,8
<b>France ( F)</b>	-2,2	-3,9	-3,0	-2,9
<b>Finlande (FIN)</b>	-5,9	-8,9	-7,1	-5,7
<b>Grande-Bretagne (GB)</b>	-2,8	-6,3	-7,6	-6,7
<b>Grèce (GR)</b>	-16,1	-13,2	-10,6	-9,5
<b>Italie (I)</b>	-10,2	-9,5	-10,2	-8,9
<b>Irlande (IRL)</b>	-1,9	-2,5	-2,8	-2,8
<b>Norvège (N)</b>	-0,4	-3,4	-3,2	-2,6
<b>Pays-Bas (NL)</b>	-2,6	-3,8	-3,7	-3,1
<b>Portugal (P)</b>	-6,1	-5,4	-4,9	-4,2
<b>Suède (S)</b>	-1,5	-7,9	-9,9	-9,8

e : estimations p : prévisions

Source : OCDE, décembre 1992

## Endettement net des administrations publiques de l'Europe de l'Ouest 1989-1994.

(en % du PIB, engagements (+) ou avoirs (-))	1989	1992e	1994p
<b>Pays très endettés</b>			
<b>Belgique (B)</b>	<b>120,3</b>	<b>124,3</b>	<b>125,0</b>
<b>Italie (I)</b>	<b>96,1</b>	<b>106,7</b>	<b>112,4</b>
<b>Irlande (IRL)</b>	<b>107,3</b>	<b>97,4</b>	<b>93,6</b>
<b>Grèce (GR)</b>	<b>73,5</b>	<b>81,7</b>	<b>83,6</b>
<b>Pays moyennement endettés</b>			
<b>Pays-Bas (NL)</b>	<b>57,2</b>	<b>59,7</b>	<b>61,7</b>
<b>Autriche (A)</b>	<b>56,9</b>	<b>52,1</b>	<b>49,0</b>
<b>Espagne (E)</b>	<b>30,4</b>	<b>35,8</b>	<b>38,8</b>
<b>Grande-Bretagne (GB)</b>	<b>30,4</b>	<b>35,6</b>	<b>45,3</b>
<b>Pays peu endettés</b>			
<b>Danemark (DK)</b>	<b>26,0</b>	<b>29,1</b>	<b>30,9</b>
<b>France (F)</b>	<b>24,8</b>	<b>28,8</b>	<b>32,2</b>
<b>Allemagne (D)</b>	<b>22,5</b>	<b>22,7</b>	<b>25,9</b>
<b>Finlande (FIN)</b>	<b>-1,6</b>	<b>11,0</b>	<b>22,0</b>
<b>Suède (S)</b>	<b>-5,4</b>	<b>3,4</b>	<b>22,8</b>
<b>Norvège (N)</b>	<b>-20,2</b>	<b>-16,6</b>	<b>-9,6</b>

e : estimations, p : prévisions, Source : OCDE, décembre 1992

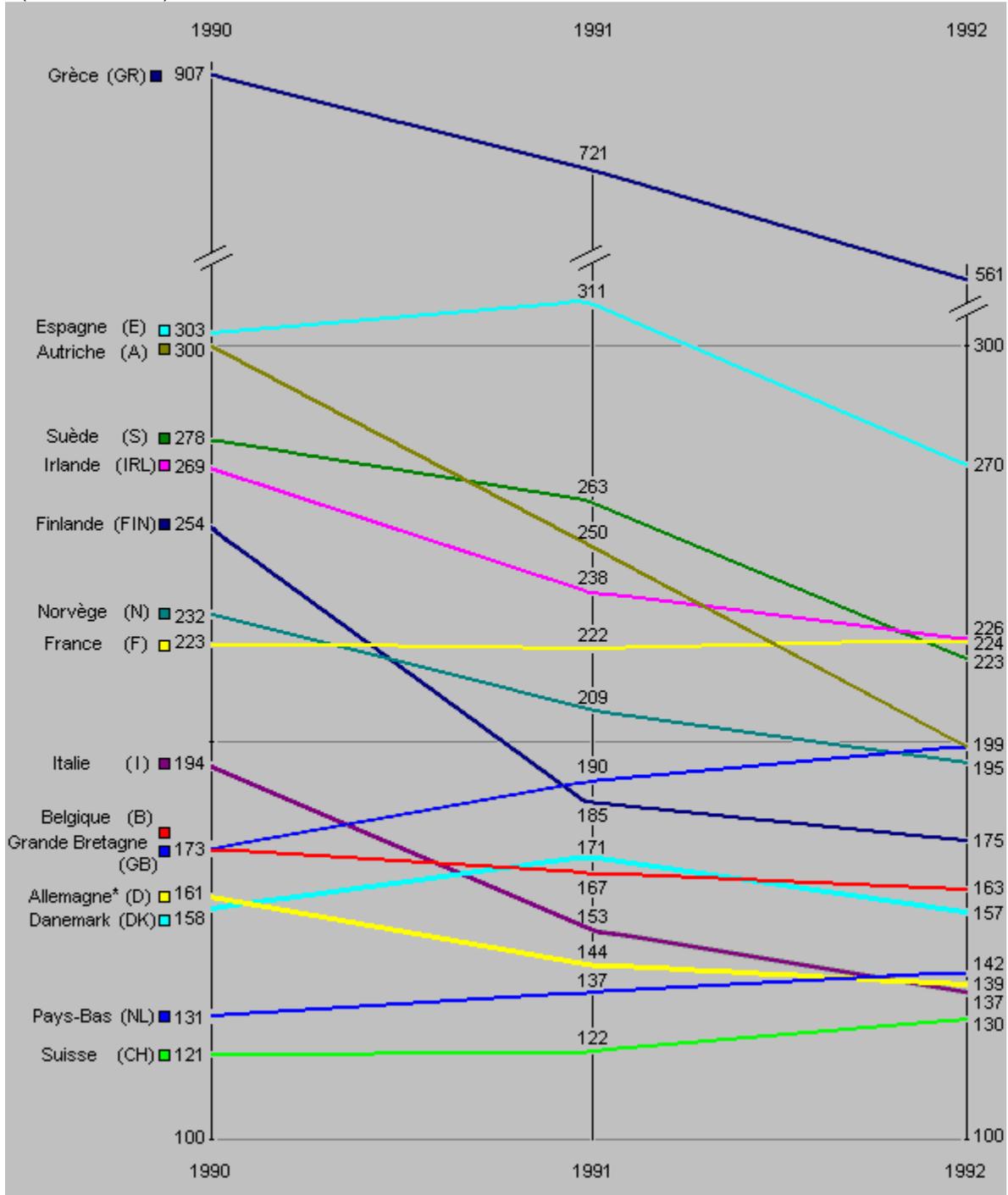
### Taux d'intérêt à court et long terme en Europe de l'Ouest 1991-1994.

	Taux d'intérêt à court terme				Taux d'intérêt à long terme			
	1991	1992	1993p	1994p	1991	1992	1993p	1994p
<b>Autriche (A)</b>	9,4	9,3	7,9	6,6	8,6	8,3	7,3	6,8
<b>Belgique (B)</b>	9,3	9,4	7,8	6,5	9,2	8,7	8,0	7,3
<b>Suisse (CH)</b>	8,1	7,2	6,0	5,0	6,2	6,4	5,5	5,0
<b>Allemagne (D)</b>	9,2	9,5	7,8	6,5	8,5	7,9	7,2	6,7
<b>Danemark (DK)</b>	9,7	11,5e	8,7	6,9	9,3	8,9e	8,2	7,3
<b>Espagne (E)</b>	13,2	13,3	12,1	10,5	12,4	12,1	12,2	10,5
<b>France (F)</b>	9,6	10,3	8,2	6,5	9,4	9,0	8,2	7,3
<b>Finlande (FIN)</b>	13,0	13,2	10,3	9,0	12,6	13,8	12,0	10,5
<b>Grande-Bretagne (GB)</b>	11,4	9,6	6,6	6,5	9,9	9,1	8,2	8,0
<b>Grèce (GR)</b>	28,7	28,7	24,5	18,3	27,0	27,0	23,5	18,5
<b>Irlande (IRL)</b>	9,8	n.d.	9,3	7,9	9,1	9,1	8,1	7,6
<b>Italie (I)</b>	12,0	14,4	13,0	10,9	11,3	13,7	11,7	10,9
<b>Norvège (N)</b>	10,5	12,9	9,5	7,5	9,9	9,6	8,8	7,9
<b>Pays-Bas (NL)</b>	9,2	9,4	7,8	6,5	8,7	8,1	7,6	7,0
<b>Portugal (P)</b>	n.d.	n.d.	14,5	12,5	n.d.	n.d.	13,5	11,5
<b>Suède (S)</b>	11,5	12,8	9,9	7,9	10,6	10,4	9,2	8,2

e : estimations, p : prévisions, n.d. : non disponible Source : OCDE, mai 1993

## Indices des cours des actions pour les pays d'Europe de l'Ouest 1990-1992.

(Base 1985 = 100)



n.d. : non disponible

\* Les données 1990 n'incluent pas les nouveaux Länder

Source : OCDE, avril 1993

© Europages 1993/1994

### Taux de change de l'ECU 1990-1992.

(1 ECU en monnaie nationale*)		1990	1991	1992
<b>Autriche (A)</b>	<b>Schilling autrichien</b>	14,440	14,431	14,217
<b>Belgique/Luxembourg (B/L)</b>	<b>Franc belge/luxembourgeois</b>	42,425	42,223	41,595
<b>Suisse (CH)</b>	<b>Franc suisse</b>	1,762	1,772	1,818
<b>Allemagne (D)</b>	<b>Deutsche Mark</b>	2,052	2,051	2,020
<b>Danemark (DK)</b>	<b>Couronne danoise</b>	7,856	7,909	7,810
<b>Espagne (E)</b>	<b>Peseta</b>	129,316	128,469	132,513
<b>France (F)</b>	<b>Franc français</b>	6,914	6,973	6,849
<b>Finlande (FIN)</b>	<b>Markka (mark finlandais)</b>	4,855	5,002	5,806
<b>Grande-Bretagne (GB)</b>	<b>Livre sterling</b>	0,714	0,701	0,738
<b>Grèce (GR)</b>	<b>Drachme</b>	201,412	225,216	246,981
<b>Italie (I)</b>	<b>Lire</b>	1 521,941	1 533,235	1 595,286
<b>Irlande (IRL)</b>	<b>Livre irlandaise</b>	0,768	0,768	0,761
<b>Norvège (N)</b>	<b>Couronne norvégienne</b>	7,948	8,017	8,042
<b>Pays-Bas (NL)</b>	<b>Florin</b>	2,312	2,311	2,275
<b>Portugal (P)</b>	<b>Escudo</b>	181,108	178,614	174,698
<b>Suède (S)</b>	<b>Couronne suédoise</b>	7,52	7,479	7,533

\* moyenne annuelle

Source : Eurostat

### Indicateurs macro-économiques de l'Europe de l'Est 1991-1992.

(% de variation par rapport à l'année précédente)	PIB à prix constants		Inflation		Exportations (valeur)		Importations (valeur)		Chômage*	
	1991	1992p	1991	1992p	1991	1992p	1991	1992p	1991	1992p
<b>Albanie</b>	-29,9	-23,0	35,5	300	-41,5	n.d.	20,8	n.d.	n.d.	n.d.
<b>Bulgarie</b>	-22,9	-4,0	334, 0	n.d.	2,0	5	-18,0	4	10,4	13
<b>Rép. Tchèque et Slovaque</b>	-15,9	-7,0	58,7	10	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	6,6	n.d.
<b>Hongrie</b>	-10,2	-5,0	35,0	n.d.	45,9	14	51,2	-9	8	12,5
<b>Pologne</b>	-9,0	0,0	70,3	n.d.	12,6	n.d.	28,1	n.d.	11,4	13
<b>Roumanie</b>	-13,0	-8,0	167, 0	n.d.	-3,8	n.d.	-11,8	n.d.	2,9	7
<b>Slovénie</b>	-15,0	-10,0	117, 7	200	-15,6	8	-12,8	n.d.	8,1	12
<b>CEI**</b>	-11,0	-17,5	90,0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,1	2,7

p : projections, n.d. : non disponible,

\* en % de la population active

\*\* Communauté des états indépendants

Source : BERD (Banque européenne pour la reconstruction et le développement), 1992

## Croissance du volume de l'investissement des entreprises en Europe de l'Ouest 1991-1994.

(formation brute de capital fixe  
du secteur privé non résidentiel\*

en % de variation par rapport à l'année précédente)	1991	1992e	1993p	1994p
<b>Autriche (A)</b>	6,4	1,6	2,1	4,3
<b>Belgique (B)</b>	-0,4	-0,8	0,5	3,5
<b>Suisse (CH)</b>	-3,1	-8,3	-1,6	3,0
<b>Allemagne (D)</b>	8,5	-0,6	-2,6	2,9
<b>Danemark (DK)</b>	-0,6	-8,5	2,8	6,0
<b>Espagne (E)</b>	1,1	-1,4	-2,8	3,4
<b>France (F)</b>	-2,0	-3,3	-0,6	3,3
<b>Finlande (FIN)</b>	-22,5	-10,0	4,0	7,0
<b>Grande-Bretagne (GB)</b>	-9,6	-3,2	-1,0	1,3
<b>Grèce (GR)</b>	-0,3	2,1	2,9	6,0
<b>Italie (I)</b>	-1,8	-0,6	-0,3	5,2
<b>Irlande (IRL)</b>	-8,7	2,9	3,7	4,0
<b>Norvège (N)</b>	3,4	-5,5	18,1	7,2
<b>Pays-Bas (NL)</b>	2,7	0,8	0	3,1
<b>Suède (S)</b>	-14,5	-11,8	-3	6,0

e : estimations, p : prévisions,

\* secteur privé non résidentiel : entreprises, à l'exclusion du secteur de l'immobilier

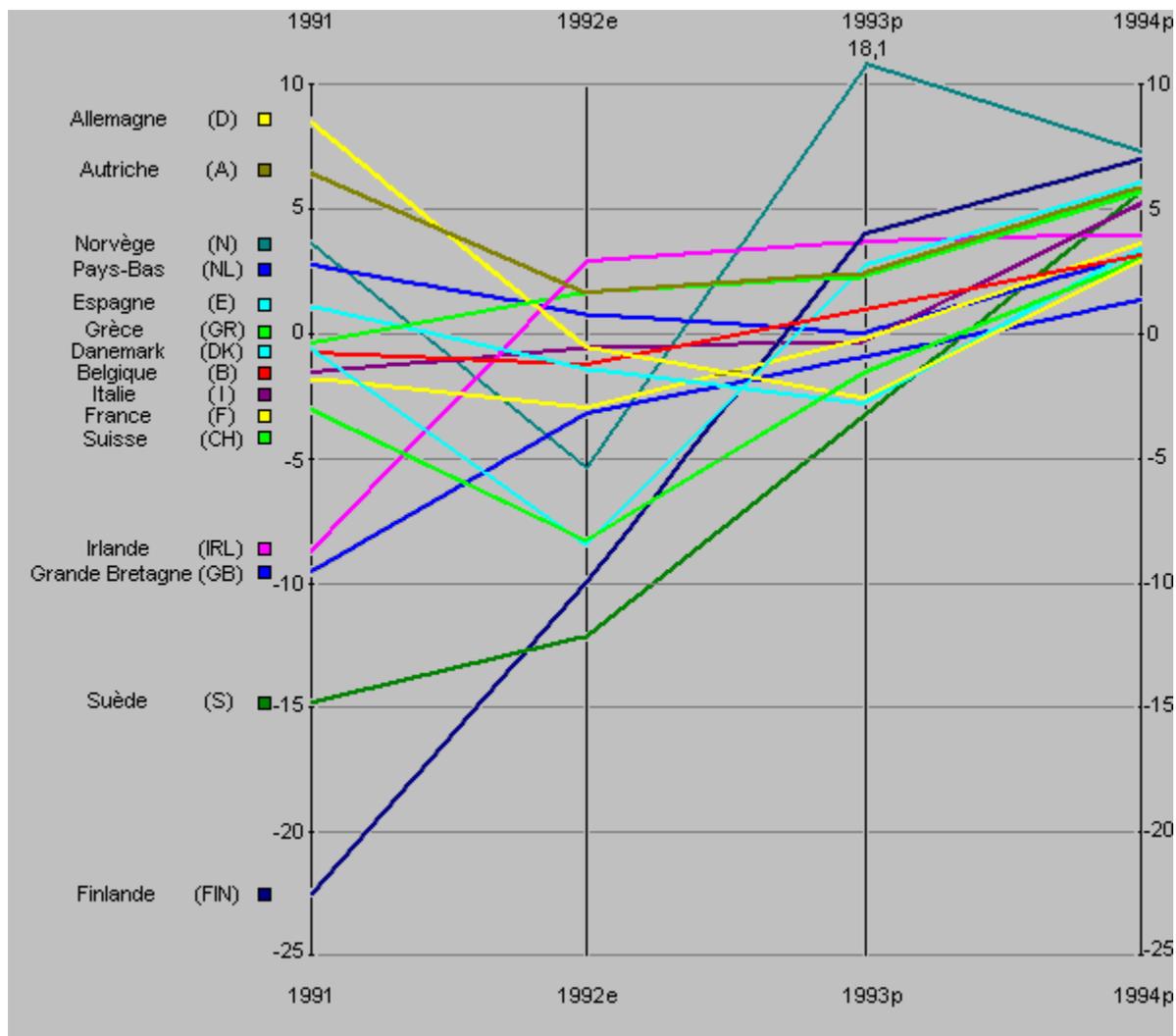
Source : OCDE, décembre 1992



**Graphe.**

## Croissance du volume de l'investissement des entreprises en Europe de l'Ouest 1991-1994.

(formation brute de capital fixe du secteur privé non résidentiel\* en % de variation par rapport à l'année précédente)

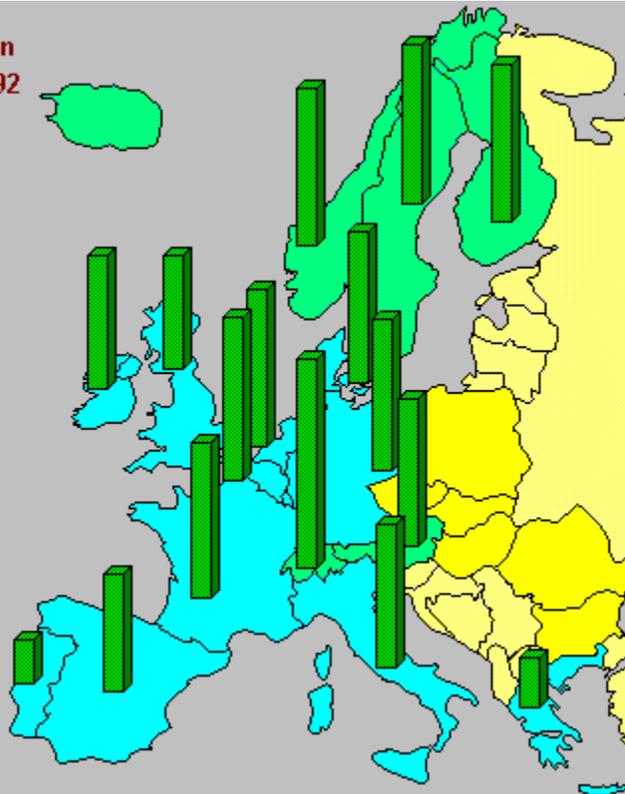


e : estimations, p : prévisions,

\* secteur privé non résidentiel : entreprises, à l'exclusion du secteur de l'immobilier

Source : OCDE, décembre 1992

**L'emploi et la rémunération  
en Europe de l'Ouest en 1992**

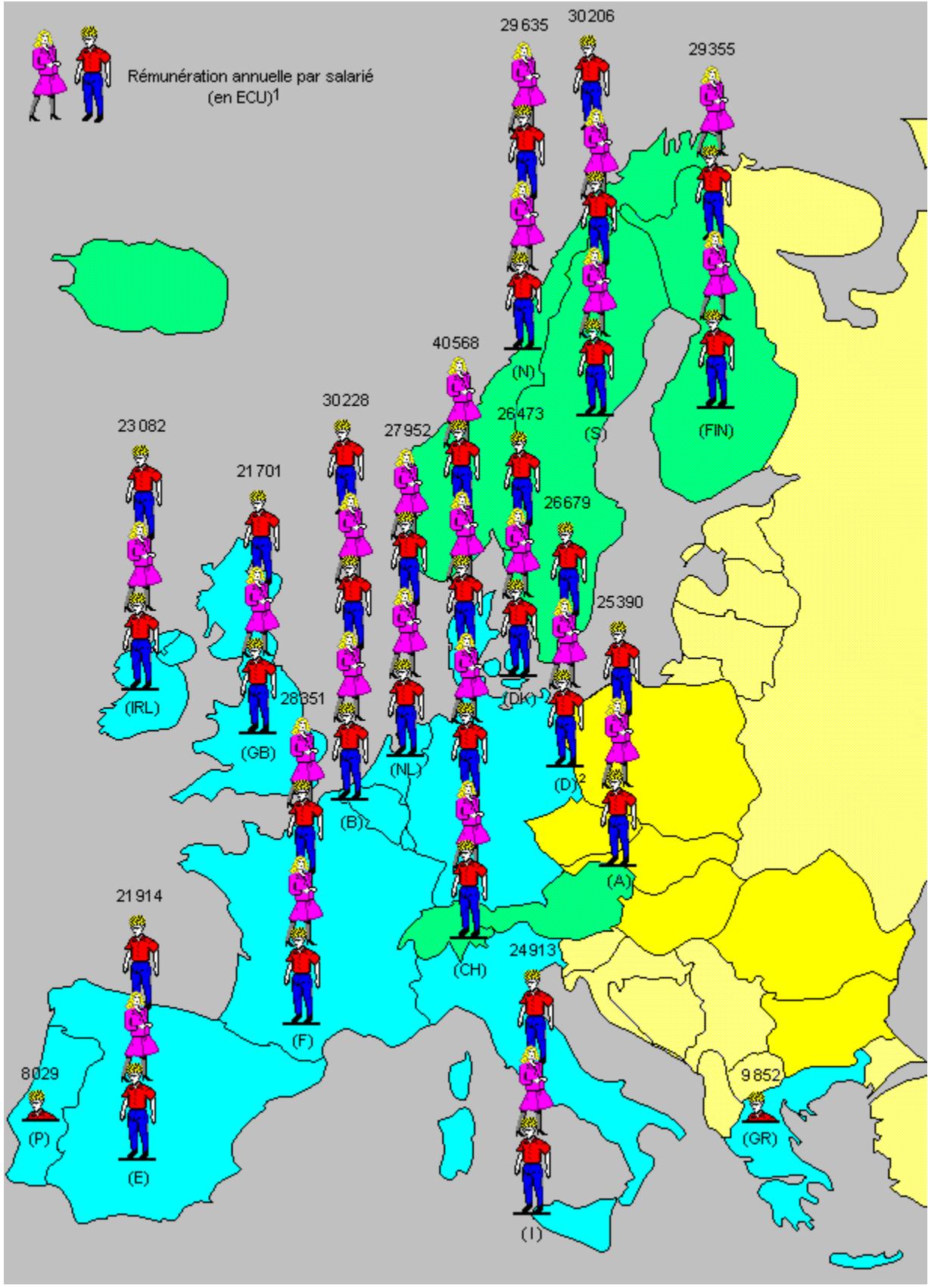


© Europages 1993/1994

## La rémunération en Europe de l'Ouest en 1992.



Rémunération annuelle par salarié  
(en ECU)<sup>1</sup>



### L'emploi en Europe de l'Ouest en 1992.

	Population active* (milliers)	Population active/ population totale (en %)	Chômeurs (en % de la population active)*
<b>Autriche (A)</b>	3 662	48,2	4,0
<b>Belgique (B)</b>	4 200	42,9	9,3
<b>Suisse (CH)</b>	3 616	54,8	3,0
<b>Allemagne (D)</b>	38 794	48,8	7,7
<b>Danemark (DK)</b>	2 851	54,8	11,0
<b>Espagne (E)</b>	15 163	38,4	18,0
<b>France (F)</b>	25 033	44,3	10,2
<b>Finlande (FIN)</b>	2 502	50,0	13,1
<b>Grande-Bretagne (GB)</b>	28 188	49,0	10,1
<b>Grèce (GR)</b>	3 996	40,0	9,1
<b>Italie (I)</b>	23 823	41,7	10,7
<b>Irlande (IRL)</b>	1 363	35,9	17,2
<b>Luxembourg (L)</b>	204	51,0	1,5
<b>Norvège (N)</b>	2 130	50,7	5,9
<b>Pays-Bas (NL)</b>	5 389	35,7	5,6
<b>Portugal (P)</b>	4 824	46,8	4,2
<b>Suède (S)</b>	4 467	52,6	4,8

\*estimations

1 rémunération brute payée par les entreprises

2 donnée correspondant à l'année 91

Source : OCDE/ONU

### L'emploi en Europe de l'Ouest en 1992.

	Population active*(milliers)	Population active/ population totale(en %)	Chômeurs(en % de la population active)*
<b>Autriche(A)</b>	<b>3662</b>	<b>48,2</b>	<b>4,0</b>
<b>Belgique(B)</b>	<b>4200</b>	<b>42,9</b>	<b>9,3</b>
<b>Suisse(CH)</b>	<b>3616</b>	<b>54,8</b>	<b>3,0</b>
<b>Allemagne(D)</b>	<b>38794</b>	<b>48,8</b>	<b>7,7</b>
<b>Danemark(DK)</b>	<b>2851</b>	<b>54,8</b>	<b>11,0</b>
<b>Espagne(E)</b>	<b>15163</b>	<b>38,4</b>	<b>18,0</b>
<b>France(F)</b>	<b>25033</b>	<b>44,3</b>	<b>10,2</b>
<b>Finlande(FIN)</b>	<b>2502</b>	<b>50,0</b>	<b>13,1</b>
<b>Grande-Bretagne(GB)</b>	<b>28188</b>	<b>49,0</b>	<b>10,1</b>
<b>Grèce(GR)</b>	<b>3996</b>	<b>40,0</b>	<b>9,1</b>
<b>Italie(I)</b>	<b>23823</b>	<b>41,7</b>	<b>10,7</b>
<b>Irlande(IRL)</b>	<b>1363</b>	<b>35,9</b>	<b>17,2</b>
<b>Luxembourg(L)</b>	<b>204</b>	<b>51,0</b>	<b>1,5</b>
<b>Norvège(N)</b>	<b>2130</b>	<b>50,7</b>	<b>5,9</b>
<b>Pays-Bas(NL)</b>	<b>5389</b>	<b>35,7</b>	<b>5,6</b>
<b>Portugal(P)</b>	<b>4824</b>	<b>46,8</b>	<b>4,2</b>
<b>Suède(S)</b>	<b>4467</b>	<b>52,6</b>	<b>4,8</b>

\*estimations

### Taux de rendement du capital dans les entreprises d'Europe de l'Ouest 1991-1994.

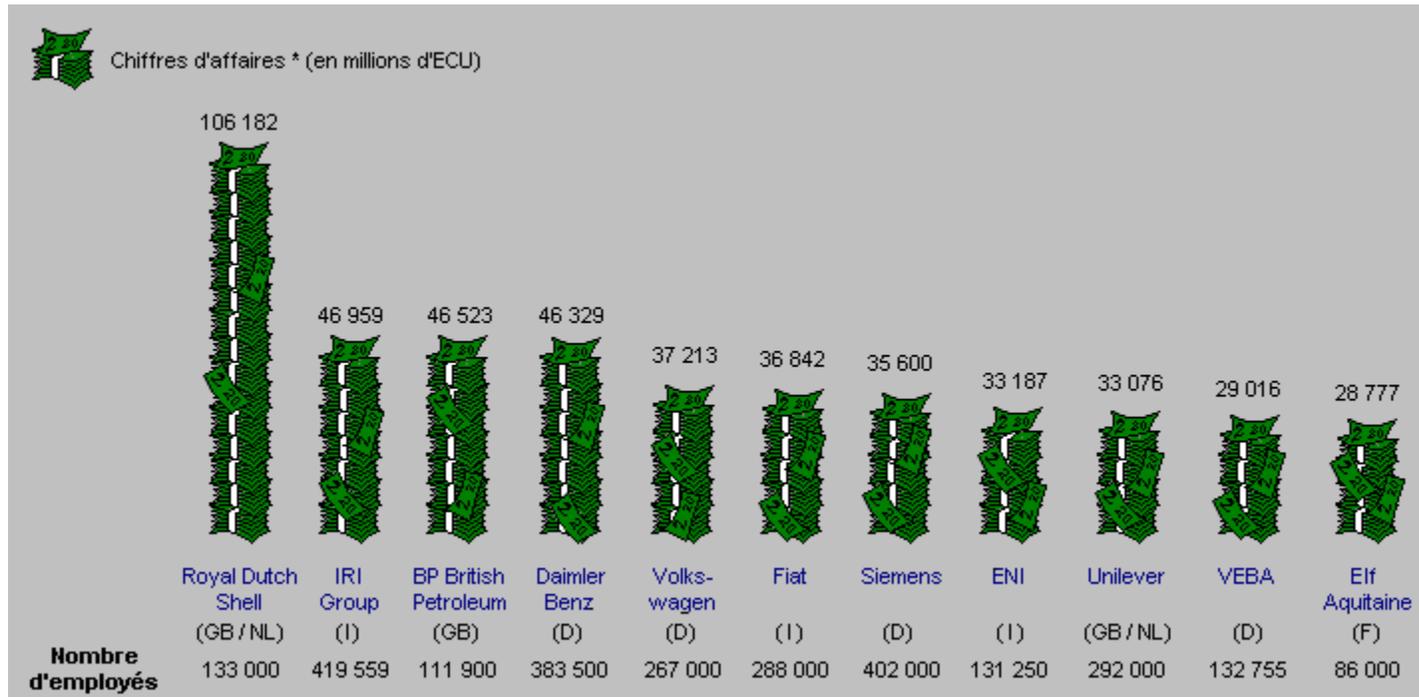
(en % du capital investi)	1991e	1992e	1993p	1994p
<b>Autriche (A)</b>	<b>11,4</b>	<b>11,1</b>	<b>10,9</b>	<b>11,1</b>
<b>Belgique (B)</b>	<b>13,4</b>	<b>13,0</b>	<b>12,7</b>	<b>12,7</b>
<b>Suisse (CH)</b>	<b>7,4</b>	<b>6,8</b>	<b>7,0</b>	<b>7,3</b>
<b>Allemagne (D)*</b>	<b>14,7</b>	<b>14,2</b>	<b>14,0</b>	<b>14,0</b>
<b>Danemark (DK)</b>	<b>10,6</b>	<b>10,7</b>	<b>10,7</b>	<b>10,7</b>
<b>Espagne (E)</b>	<b>18,2</b>	<b>18,1</b>	<b>18,0</b>	<b>18,5</b>
<b>France (F)</b>	<b>13,8</b>	<b>14,2</b>	<b>14,4</b>	<b>14,8</b>
<b>Finlande (FIN)</b>	<b>6,3</b>	<b>7,1</b>	<b>8,0</b>	<b>9,0</b>
<b>Grande-Bretagne (GB)</b>	<b>9,6</b>	<b>10,4</b>	<b>11,3</b>	<b>12,1</b>
<b>Grèce (GR)</b>	<b>11,0</b>	<b>11,6</b>	<b>12,0</b>	<b>12,1</b>
<b>Italie (I)</b>	<b>12,8</b>	<b>12,2</b>	<b>12,2</b>	<b>12,2</b>
<b>Irlande (IRL)</b>	<b>8,6</b>	<b>8,4</b>	<b>8,1</b>	<b>8,2</b>
<b>Norvège (N)**</b>	<b>4,9</b>	<b>5,0</b>	<b>4,7</b>	<b>4,5</b>
<b>Pays-Bas (NL)</b>	<b>17,4</b>	<b>17,0</b>	<b>16,6</b>	<b>16,5</b>
<b>Suède (S)</b>	<b>10,4</b>	<b>12,0</b>	<b>12,5</b>	<b>12,5</b>

e : estimations (en partie), p : prévisions \* Allemagne occidentale

\*\* à l'exclusion de la construction navale et de l'extraction de pétrole et de gaz

Source : OCDE, décembre 1992

## Les plus grands groupes européens par chiffre d'affaires en 1992.



\* exercice 1991

Source : European Business Press Group (EPBG)

© Europages 1993/1994

**Evolution des fusions, acquisitions et concentrations des entreprises  
en Europe de l'Ouest 1988-1991.**

(en nombre d'opérations)	1988/1989	1989/1990	1990/1991
<b>Belgique (B)</b>	<b>18</b>	<b>21</b>	<b>9</b>
<b>Allemagne (D)</b>	<b>90</b>	<b>124</b>	<b>111</b>
<b>Danemark (DK)</b>	<b>2</b>	<b>16</b>	<b>14</b>
<b>Espagne (E)</b>	<b>65</b>	<b>74</b>	<b>35</b>
<b>France (F)</b>	<b>112</b>	<b>101</b>	<b>115</b>
<b>Grande-Bretagne (GB)</b>	<b>111</b>	<b>168</b>	<b>82</b>
<b>Grèce (GR)</b>	<b>n.d.</b>	<b>3</b>	<b>8</b>
<b>Italie (I)</b>	<b>49</b>	<b>73</b>	<b>51</b>
<b>Irlande (IRL)</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>2</b>
<b>Luxembourg (L)</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>0</b>
<b>Pays-Bas (NL)</b>	<b>23</b>	<b>28</b>	<b>21</b>
<b>Portugal (P)</b>	<b>10</b>	<b>8</b>	<b>7</b>
<b>TOTAL</b>	<b>492</b>	<b>622</b>	<b>455</b>

n.d. : non disponible

Source : Commission des Communautés Européennes : XXI<sup>e</sup> rapport sur la concurrence, 1992

### Prix à l'exportation\* des produits manufacturés en Europe de l'Ouest 1991-1994.

(Base 1987=100*)	1991	1992e	1993p	1994p
<b>Autriche (A)</b>	90	90	92	92
<b>Belgique/Luxembourg (B/L)</b>	101	105	105	105
<b>Suisse (CH)</b>	104	104	106	107
<b>Allemagne (D)</b>	98	101	104	104
<b>Danemark (DK)</b>	99	100	101	100
<b>Espagne (E)</b>	110	110	109	111
<b>France (F)</b>	96	95	96	95
<b>Finlande (FIN)</b>	108	98	98	101
<b>Grande-Bretagne (GB)</b>	103	101	97	97
<b>Italie (I)</b>	109	109	105	105
<b>Norvège (N)</b>	104	107	107	108
<b>Pays-Bas (NL)</b>	98	98	99	98
<b>Portugal (P)</b>	98	100	97	97
<b>Suède (S)</b>	105	106	103	102

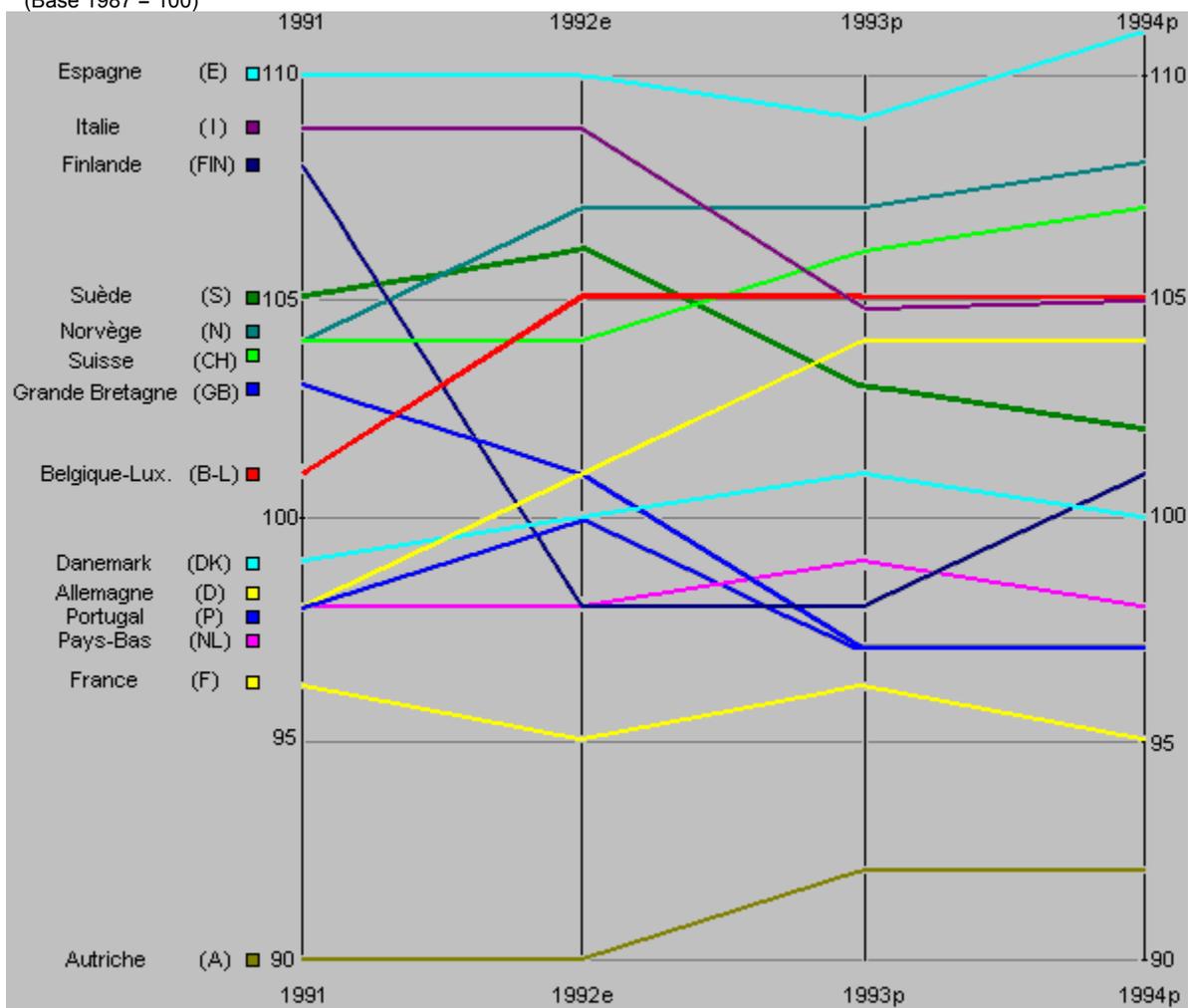
e : estimations, p : prévisions, \* prix relatifs dans une monnaie commune  
Source : OCDE, décembre 1992



Graphe.

## Prix à l'exportation\* des produits manufacturés en Europe de l'Ouest 1991-1994.

(Base 1987 = 100)



e : estimations, p : prévisions, \* prix relatifs dans une monnaie commune  
 Source : OCDE, décembre 1992

## Créations d'entreprises communes dans l'industrie de la CE 1988-1991.

(en nombre d'opérations)	Opérations nationales			Opérations communautaires			Opérations internationales			Total		
				es			s					
	88/ 89	89/ 90	90/ 91	88/ 89	89/ 90	90/ 91	88/ 89	89/ 90	90/ 91	88/ 89	89/ 90	90/ 91
<b>Produits alimentaires et boissons</b>	4	5	5	2	2	5	3	4	0	9	1	1
<b>Chimie, verre, céramique, caoutchouc</b>	8	1	4	9	9	1	1	1	1	2	3	2
		2				1	1	6	3	8	7	
<b>Construction électrique et électronique</b>	8	2	3	7	8	1	1	1	1	2	2	2
						2	4	3	2	9	3	
<b>Construction mécanique</b>	6	5	1	2	3	1	2	4	2	1	1	
										0	2	
<b>Informatique</b>	0	0	1	2	0	1	3	0	2	5	0	
<b>Métallurgie</b>	9	6	4	3	6	4	3	4	2	1	1	1
										5	6	
<b>Automobiles et autres matériels de transport</b>	4	5	4	2	1	6	1	5	7	7	2	1
					2						2	
<b>Bois, meubles, papier et édition</b>	4	3	3	5	6	5	0	5	2	9	1	1
											4	
<b>Industries extractives</b>	2	1	1	0	0	0	0	0	2	2	1	
<b>Textile, habillement, cuir et chaussures</b>	3	0	0	0	2	0	0	2	1	3	4	
<b>Matériaux de construction</b>	4	2	4	3	2	2	0	1	1	7	5	
<b>Industries diverses</b>	4	0	3	1	5	2	0	6	1	5	1	1
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>12</b>	<b>15</b>	<b>12</b>
	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>9</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>9</b>	<b>6</b>	

Source : Commission des Communautés Européennes : XXI<sup>e</sup> rapport sur la concurrence, 1992

**Indicateurs de convergence des pays de la CE selon les critères du traité de Maastricht 1991-1992.**

	Inflation*		Solde budgétaire de l'administration publique/PNB		Dettes publique/PNB		Taux d'intérêt à long terme	
	1991	1992	1991	1992	1991	1992	1991	1992
<b>Belgique (B)</b>	3,2	2,4	-7,6	-6,8	134,4	133,4	9,3	8,8
<b>Allemagne (D)</b>	4,8	5,0	-3,2	-3,2	41,7	42,5	8,5	7,8
<b>Danemark (DK)</b>	2,4	2,1	-2,3	-2,3	66,7	71,3	9,6	8,9
<b>Espagne (E)</b>	5,9	5,9	-4,9	-5,1	44,7	46,0	12,6	12,6
<b>France ( F )</b>	3,1	2,8	-2,1	-2,9	47,1	47,7	9,2	8,7
<b>Grande-Bretagne (GB)</b>	5,9	3,7	-2,7	-6,3	34,4	35,9	9,9	9,0
<b>Grèce (GR)</b>	19,5	16,0	-17,4	-13,8	115,5	114,8	23,3	21,5
<b>Italie (I)</b>	6,3	5,5	-10,2	-10,4	103,5	108,5	13,0	13,5
<b>Irlande (IRL)</b>	3,2	3,3	-2,8	-1,8	98,0	100,0	9,2	10,0
<b>Luxembourg (L)</b>	3,1	2,8	1,5	1,0	6,2	5,8	8,2	7,8
<b>Pays-Bas (NL)</b>	3,9	3,3	-3,9	-4,0	79,6	80,0	8,7	8,0
<b>Portugal (P)</b>	11,4	9,2	-6,7	-5,7	65,3	69,5	18,5	16,5
<b>Moyenne CE</b>	5,1	4,5	-4,6	-5,3	59,4	61,3	10,3	9,9
<b>Critères de convergence de Maastricht</b>	4,4	4,0	-3,0	-3,0	60,0	60,0	11,0	10,7

\* évolution des prix à la consommation

Source : FMI, janvier 1993

### **Les critères de convergences de Maastricht**

Le 7 février 1992, les dirigeants des douze pays de la CE ont signé à Maastricht le traité sur l'Union Européenne. Ce dernier met en place le processus de transition vers une Union Economique et Monétaire (UEM) qui devrait être réalisée au plus tard le 1er janvier 1999 et qui devrait être suivie peu après de l'instauration d'une monnaie unique européenne. La réalisation de cette union passe par la convergence progressive des économies européennes entre elles, convergence qui doit porter à la fois sur les situations économiques réelles ainsi que sur les décisions de politiques économiques.

Le traité retient cinq critères de convergence, regroupés sous quatre thèmes

**1/** Le premier critère concerne l'inflation. Le taux d'inflation d'un pays, en effet, doit être au plus supérieur de 1,5% à la moyenne des trois pays ayant l'inflation la plus faible.

**2/** Le second critère a trait au niveau des taux d'intérêt à long terme. Ces taux doivent être dans une limite de 2% autour du taux d'intérêt moyen des trois pays à la plus faible inflation. L'idée sous-jacente est que ces taux reflètent les anticipations inflationnistes dans les différents pays.

**3/** Le troisième critère concerne la stabilité des taux de change. Avant d'entrer dans l'UEM, il faut avoir fait la preuve que l'on peut en devenir un membre : pour cela, il faut avoir adopté la bande étroite de fluctuation au sein du SME et ne pas avoir modifié la parité de sa monnaie pendant les deux années qui précéderont l'entrée dans l'Union.

**4/** Les deux derniers critères concernent la situation budgétaire des Etats. Les pays doivent satisfaire aux règles suivantes : avoir une dette publique inférieure à 60% du PIB et présenter un déficit public inférieur à 3% du PIB.

Fin 1992, seuls la France, le Danemark et le Luxembourg satisfaisaient aux critères de convergence en matière de finances publiques. Toutefois, on s'attend à ce que la Grande-Bretagne et l'Allemagne y parviennent sans avoir à modifier de manière considérable leur politique budgétaire fondamentale. En revanche, tous les autres pays devront prendre des mesures spécifiques pour alléger leur déficit et leur ratio d'endettement. Ce dernier étant actuellement à un niveau élevé en Italie, en Grèce, en Irlande, en Belgique et aux Pays-Bas, il ne faut pas s'attendre à ce que ces pays satisfassent aux critères d'endettement avant 1996.

### **Chronologie de la crise du SME juin 1992-mai 1993**

- **2 juin 1992** : le référendum danois sur le traité de Maastricht donne une courte majorité au "non".
- **2 juillet** : la Réserve fédérale américaine baisse son taux d'escompte à 3% (au lieu de 3,5%).
- **16 juillet** : la Bundesbank relève son taux d'escompte (8,75% contre 8%).
- **Mi-juillet, fin août** : affaiblissement croissant du dollar contre le DM, mouvements spéculatifs sur la livre sterling, la lire, la peseta et l'escudo. Le 2 septembre, le dollar est à son plus bas niveau historique par rapport au DM (1 USD = 1,3880 DM).
- **8 et 14 septembre** : le 8, le mark finlandais, auparavant rattaché à l'ECU, est mis en flottement, la couronne danoise est attaquée. Le 14, premier réajustement au sein du SME : la lire est dévaluée de 3,5% et toutes les autres monnaies du SME sont réévaluées de 3,5%.
- **16 septembre** : suspension de la participation de la livre sterling au mécanisme de change européen.
- **17 septembre** : deuxième réaménagement au sein du SME. La peseta est dévaluée de 5%, la lire suspend sa participation au mécanisme de change.
- **20 septembre** : le référendum français sur le traité de Maastricht donne une courte majorité au "oui".
- **21-23 septembre** : des pressions sur les marchés des changes s'exercent contre le franc français. La Banque de France et la Bundesbank font savoir qu'elles restent en étroite collaboration. La Bundesbank intervient sur le marché des changes pour acheter des francs. La Banque de France relève de 10,5% à 13% son taux des prises en pension de 5 à 10 jours. Fin septembre, le franc se raffermi.
- **19 novembre** : la couronne suédoise est mise en flottement.
- **23 novembre** : troisième réaménagement au sein du SME. La peseta et l'escudo sont dévalués de 6%.
- **10 décembre** : la couronne norvégienne est mise en flottement.
- **8 janvier 1993** : le décret royal du 19 octobre 1990 qui instituait le rattachement à l'ECU est aboli.
- **30 janvier 1993** : quatrième réaménagement, la livre irlandaise est dévaluée de 10%.
- **13 mai** : dévaluation de 8% de la peseta et de 6,5% de l'escudo.

## ***Les échéances monétaires de Maastricht***

■ **Phase 1** : 1er juillet 1990 - 31 décembre 1993 (Art. 109 E.2 (a))

- 1/ Suppression de toutes les limitations aux mouvements des capitaux.
- 2/ Mesures visant à interdire le financement monétaire.
- 3/ Amélioration de la convergence : adoption de programmes pluriannuels.
- 4/ Suppression des obstacles à l'usage de l'ECU.

■ **Phase 2** : 1er janvier 1994 - au plus tard 31 décembre 1998 (Art. 109 E.1)

- 1/ Convergence.
- 2/ Entrée en fonction de l'Institut Monétaire Européen (IME).
- 3/ L'IME facilite l'utilisation de l'ECU et surveille son développement.

- 4/ Pas de financement monétaire des budgets.
- 5/ Pas de renflouement automatique.
- 6/ Surveillance des situations budgétaires des pays en déficit excessif.
- 7/ Processus visant à l'indépendance des Banques Centrales.
- 8/ Préparation de la troisième étape dont la mise en place du cadre logistique, réglementaire et organisationnel du Système Européen de Banque Centrale Européenne au plus tard le 31.12.96.

■ **Phase 3** : au plus tard le 1er janvier 1999 (Art. 109 J.4)

- 1/ Politique monétaire unique et l'ECU, monnaie à part entière.
- 2/ Un marché unique, une monnaie : l'ECU.

## ***La nouvelle PAC (Politique Agricole Commune) et les négociations agricoles du GATT***

### **■ Les propositions américaines (octobre 1990).**

Lors de l'ouverture de l'Uruguay Round en 1987, la première proposition américaine était dite "option zéro". Elle visait à supprimer complètement les mesures de soutien à l'agriculture à l'horizon de l'an 2000. Par rapport à cette première position, la demande des Etats-Unis a évolué de la façon suivante :

1/ Mesures dites de "tarification" : c'est la transformation de tous les instruments de protection, y compris des mesures de soutien interne des prix, en droits de douane. Ceux-ci une fois fixés, devront être réduits de 75% entre 1986-1988 et l'an 2000.

2/ Réduction des subventions aux exportations de 90% au cours de la même période.

### **■ Les propositions communautaires (novembre 1990).**

1/ Réduction de 30% de la mesure globale de soutien entre 1986 et 1996 pour la majorité des produits agricoles.

2/ Tarification limitée.

3/ Pas d'engagement spécifique sur les politiques d'aide aux exportations.

4/ Rééquilibrage entre céréales et autres aliments du bétail importés.

### **■ Le compromis Dunkel (Arthur Dunkel, Secrétaire Général du GATT, décembre 1991).**

1/ Baisse de 36% des subventions aux exportations et de 24% du volume des exportations subventionnées entre 1993 et 1999.

2/ Diminution du soutien interne de 20% sur la période 1993-1999.

3/ Réduction de 36% des droits de douane entre 1993 et 1999, y compris ceux résultant de la conversion des barrières non tarifaires en tarifs.

4/ Accès minimal aux marchés domestiques, égal à 3% de la consommation intérieure (5% en 1999). Un mécanisme de sauvegarde temporaire pourra être appliqué.

### **■ La situation des négociations au 20 novembre 1992.**

La CE a signé avec les Etats-Unis un pré-accord assez proche du projet Dunkel. Il prévoit sur six ans : une diminution de 36% en crédits des exportations subventionnées, une réduction de 36% de la protection aux frontières et un accès minimum à l'importation égal à 3% de la consommation intérieure, puis porté à 5%, enfin une baisse de 20% du soutien interne, les aides prévues par la réforme de la PAC étant exemptées. Fin novembre, la Commission juge ce pré-accord compatible avec la réforme de la PAC et le soumet officiellement le 16 décembre 1992 au GATT à Genève. La France s'oppose toutefois à cette initiative et la juge "nulle et non avenue".

## **Les instruments communautaires d'information et de coopération des entreprises**

Une série d'instruments et de programmes créée par la Commission Européenne devrait permettre aux entreprises d'entrer en relation avec d'autres firmes européennes. Ces organismes offrent un large éventail d'informations, de conseils et contacts.

### **1/ Les EIC : Euro Info Centres.**

Les Euro Info Centres, créés en 1987 par la Task Force PME au sein de la Commission Européenne offrent aux PME européennes un accès facile à l'information communautaire concernant les normes, les législations, les subventions, les lois sur l'environnement, les mesures fiscales, etc. En étroite collaboration avec les bureaux de presse et d'information de la Communauté Européenne, ces centres peuvent être considérés comme une structure d'assistance-conseil aux entreprises et jouissent d'une implantation locale. Plus de 200 centres du réseau EIC sont ouverts en Europe. Ils sont encadrés à Bruxelles par une structure centrale qui assure la coordination au sein de la Direction générale XXIII en charge de la politique d'entreprise, du commerce, du tourisme et de l'économie sociale.

Concrètement, les EIC sont reliés entre eux par un système informatisé d'accès aux bases de données communautaires suivantes: CELEX (fichier juridique mentionnant les réglementations européennes, les documents préparatoires des institutions, les arrêts de la Cour de justice, les questions parlementaires ainsi que les mesures prises au niveau national pour l'application des directives), SCAD (bibliographie européenne), SESAME (projets de R&D et énergie), TED (marchés publics), EABS (résultats de programme de recherche et technique financés notamment par la CE), PABLI (programmes communautaires de développement), AGREP (projets de recherche agronomique), RAPID (service du porte-parole de la Communauté).

### **2/ Les instruments de coopération interentreprises en Europe.**

Outre le réseau de EIC, la DG XXIII a développé d'autres actions communautaires destinées à améliorer la coopération et le développement international des PME, comme le Bureau de Rapprochement des Entreprises, Le Business Cooperation Network, Europartenariat ou encore Interprise. Le Bureau de Rapprochement des Entreprises a été créé en 1973; il promeut la coopération internationale grâce à un réseau de 408 correspondants répartis dans 50 pays. Le Business Cooperation Network opère à travers un réseau de 600 conseillers d'entreprises et d'intermédiaires couvrant la Communauté, les pays de l'AELE et de nombreux pays de l'Europe de l'Est. Depuis 1988, ces conseillers ont analysé selon un système codifié 46000 opportunités de coopération proposées par les entreprises et les ont transmises par télématique à l'unité centrale BC Net de Bruxelles chargée de les rapprocher.

Les autres instruments mis en place par la DG XXIII de la Commission visent l'établissement de contacts directs entre entreprises à l'occasion de rencontres organisées entre une région et la DG XXIII. Ainsi, Europartenariat a tenu des rencontres à Dublin, en Andalousie, au Pays de Galles, à Porto et à Leipzig, dans le but de stimuler et d'engendrer des contacts entre entreprises européennes, les responsables de régions et les entreprises locales. Interprise est une initiative qui encourage le partenariat entre industries et services en Europe; elle est ouverte à toutes les entreprises, qu'elles soient européennes ou non. D'autres initiatives sont également prises par la DG XXIII pour encourager la sous-traitance.

*EIC, DG XXIII, Commission Européenne :  
200, rue de la Loi,  
B-1049 Bruxelles  
Tél. (322) 299 11 11.*



